
SINGAPOUR – ALAC Work Partie II
Mardi 25 mars 2014 – 14h00 à 16h00
ICANN, Singapour, Singapour

SUSIE JOHNSON : Bienvenue à ALAC Work Partie II de Singapour, 14h00 heure locale de Singapour. Souvenez-vous que vous devez vous présenter lorsque vous prenez la parole pour des questions de transcription. Nous avons une interprétation en direct en Français, en Espagnol, en Chinois, donc merci de vous présenter lorsque vous prenez la parole de façon à vous identifier sur les différents canaux de langues ainsi que pour des questions de transcription. Merci également de ne pas parler trop vite pour permettre une interprétation exacte.

Je vous laisse la parole, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Susie. Bienvenue à tous pour cette deuxième partie de nos discussions aujourd'hui. Nous avons trois sujets à traiter cet après-midi dans les deux heures à venir.

Premièrement, nous avons un sujet de discussion important qui est « l'internationalisation de l'IANA ». Nous avons « la mondialisation de l'IANA » qui nous a causé quelques difficultés, « l'internationalisation de l'IANA » qui va même nous en causer encore plus, et s'agit-il de la « supervision de l'IANA » ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Supervision de -

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : « Supervision de la fonction de l'IANA », voilà. Donc, le premier élément d'action est de changer le titre pour « Supervision de la fonction de l'IANA ». Je pense que nous connaissons tous le sujet. Nous en avons parlé ce matin avec le Conseil d'administration. Je souhaitais soulever une autre demande supplémentaire qui a été faite, mais d'abord je vais donner la parole pour quelques commentaires initiaux et ensuite nous pourrons entamer la demande supplémentaire. Tijani Ben Jemaa?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, à propos du nom. Il s'agit de la transition de la supervision de la fonction de l'IANA. Voici le nom complet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Tijani. Et pour rappel, c'est le 25 mars. Nous verrons ce qu'il y a le 26. Evan ou Holly, qui commence ? Holly Raiche ?

HOLLY RAICHE : J'aimerais également identifier clairement ce dont nous allons parler. Je ne crois pas qu'aucun de nous n'ait envie d'aller dans les détails techniques. Je crois que nous mettons l'accent sur l'aspect technique pour quelques principes importants, mais c'est beaucoup plus une



question de responsabilité/de force exécutoire qui est la question principale pour nous et pour l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup Holly. Tijani Ben Jemaa?

TIJANI BEN JEMAA : Je ne sais pas pourquoi nous ne parlons que de la fonction de l'IANA, de la supervision de la fonction de l'IANA. Il y a également la supervision de l'ICANN. Il y a également la responsabilité de l'ICANN. Donc nous devons peut-être en parler également.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci Tijani. Ce sont deux choses différentes. Et ce qui est sur la table des discussions aujourd'hui, c'est juste la fonction de l'IANA pour l'instant. Il a été dit clairement que l'ICANN lui-même, la responsabilité de l'ICANN n'est pas quelque chose qui est pour l'instant mis sur la table des discussions. C'est la fonction de l'IANA.

J'ai Evan Leibovitch ensuite Rinalia Abdul Rahim et Fouad Bajwa. Donc Evan ?

EVAN LEIBOVITCH : En fait ma question est pour vous Olivier concernant les discussions. Donc vous dites que les discussions à l'heure actuelle, aujourd'hui ont pour principal sujet l'IANA, et non la question de la responsabilité ? Est-ce que vous dites que nous n'allons pas traiter les deux aujourd'hui, ou



que c'est juste la chose principale sur laquelle nous allons nous concentrer ? Je...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup Evan. La responsabilité était étroitement liée à l'ATRT 2 (l'équipe de révision de la responsabilité et la transparence), qui est d'une certaine manière un sujet qui est légèrement différent du sujet actuel de l'IANA. Le sujet de l'IANA en réalité est la suppression de la supervision et du contrôle par le gouvernement américain des fonctions de l'IANA, pas de l'IANA elle-même mais bien des fonctions.

Qui était effectivement pour ceux qui...je vais l'avouer n'est-ce pas ? ...ceux qui d'entre vous qui ne sont pas au courant d'un ajout ou d'une suppression de la part de la racine mondiale dans la mesure où les ccTLD sont concernés, les gTLD sont concernés, et qui ont dû traverser un processus où le Département du commerce américain doit cocher une case avant que Verisign ne prenne des mesures. C'est ce qui change.

EVAN LEIBOVITCH : OK. Donc maintenant que vous avez répondu à cela, j'imagine que je dois faire quelques commentaires de ce qui ressort des discussions que nous avons eues avec le Conseil ce matin.

Et j'ai trouvé là plusieurs choses très confuses qui sont combinées, et je crois que nous avons besoin de plus de clarté entre elles.

L'une d'elle est de rendre accessible les fonctions de l'IANA aux utilisateurs finaux. C'est une question d'éducation. Je pense que c'est



quelque chose dans laquelle nous avons pris une position de leader. Le Conseil a été on ne peut plus clair envers nous, ces choses ont été ailleurs rendues accessibles au sein de l'ICANN. Je crois que nous avons besoin de vérifier, pour nous-mêmes, s'il y a ou non un accès suffisant au niveau du matériel d'éducation que nous avons créé.

Afin que nous avancions et que nous ayons un processus ascendant mené à partir de la base, nous devons nous assurer qu'il n'y a pas beaucoup de PID (peur, incertitude, doute), car c'est ce que j'ai vu dans beaucoup de rapports de média qui ont paru sur le sujet. Quand vous voyez arriver Sarah Palin et qu'elle vous parle de ce qu'elle fait, oui, l'expert qu'elle est en ce qui concerne les fonctions de l'ICANN, Sarah Palin, qui peut voir les routeurs russes de chez elle, je me demande juste quelle est la perception du public sur ce qui se passe. Donc je pense que nous avons un rôle à jouer pour rendre ces questions plus claires.

Ceci dit, il y a eu une grande partie du débat du Conseil d'administration ce matin, qui à mes yeux, ne clarifiaient pas ce que nous devons faire en ce sens où, oui, c'est une chose de savoir ce que l'IANA fait. Mais désormais, l'ICANN est chargé de recréer un organe qui assurerait la supervision de l'IANA dans le but de remplacer la fonction du gouvernement américain. C'est une chose essentielle qui doit être faite.

Et je crois que l'une des choses sur lesquelles nous devons nous concentrer pour aller de l'avant, au niveau de la gouvernance, est : qu'est-ce qui va remplacer le gouvernement américain dans la supervision ? Comment ce sera mis en place ? Comment devons-nous y contribuer ? Je pense que c'est quelque chose dans quoi nous devons



être impliqués. En tant qu'élément d'action, je pense qu'ultérieurement je vais suggérer de peut-être mettre ceci dans le domaine du groupe de travail des futurs enjeux, en matière de supervision de cette question particulière qui se présente.

Peu importe, c'est mon souci pour le moment. Mais je pense qu'en termes de concentration, c'est là où nous devons être.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evan. Puis-je vous poser juste une question ? Pensez-vous que ce soit à l'ALAC de faire un projet d'information pour les utilisateurs finaux, ou devrions-nous être aidés en ayant, par exemple, un projet du personnel ou quelques projets des organisations de soutien ou des comités consultatifs et nous utiliser en tant que canal ou collecteur d'information pour les acheminer ?

EVAN LEIBOVITCH : Je vais faire une hypothèse, en réalité, Fadi lui-même a fait référence à une mauvaise caractérisation et au PID à de multiples occasions. Ce cadre supérieur de l'ICANN est certainement conscient des questions de communication et de la confusion globale sur ça. Donc je présume que n'importe où au sein de l'organisation, les gens essaient également de trouver comment rendre cela accessible.

C'est une question de communication. Je devine que Sally a un rôle à jouer là-dedans. Il y a d'autres cadres. Si nous pouvons nous engager et jouer ce rôle de supposé yeux et oreilles des utilisateurs finaux mondiaux, s'il y a bien un rôle que nous pouvons jouer, je suppose que



je suis d'accord avec vous sur le fait que ce n'est pas quelque chose que nous avons besoin d'entreprendre par nous-même mais qu'il s'agit d'un travail avec des partenariats avec les organes de communication de l'ICANN afin de trouver non seulement ce qu'est le message mais aussi comment l'envoyer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evan. Rinalia Abdul Rahim

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci monsieur le président. La question de la supervision des fonctions de l'IANA et de la responsabilité de l'ICANN sont intégralement liées. Ils les ont séparées pour être sûr de pouvoir traiter les contributions entrantes pour chacune d'entre elles. Mais à mesure que l'on avance en essayant de gérer la question de l'IANA, nous devons garder à l'esprit de quelle manière cela est lié à la responsabilité de l'ICANN ?

Et je pensais qu'Internet.NZ était arrivé avec un outil très utile pour nous pour en réalité commencer à appréhender cela car ils ont des diagrammes avec options. J'aimerais demander qu'on leur donne en fait une opportunité de présenter cela à ALAC. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Rinalia. Je note que plus bas dans la liste il y a Ellen Strickland. Est-ce que vous les avez en votre possession ? Oui ? Les avez-vous partagé avec le personnel, ou pourriez-vous les partager avec nous ?



ELLEN STRICKLAND: Excusez-moi. J'ai distribué une copie hier lors des débats At-Large donc il devrait y avoir un document ici.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ok, merci. Je pense que c'est pendant les débats APRALO mais laissons le personnel... en vue de votre intervention (inaudible).

Et pardon Anthony mais vous ne pouvez pas vous asseoir ici, c'est réservé pour l'ASO (Organisation de soutien aux politiques d'adressage) lorsqu'ils vont arriver. Ou, non, asseyez-vous ici pendant la session et ensuite oui. Pour les 30 prochaines minutes c'est bon.

Oui, si le personnel peut le préparer en vue de votre intervention.

Continuons la file. Bien, Rinalia, êtes-vous, est-ce que c'est votre tour ?
Ok, ok, fantastique. Fouad Bajwa, svp.

FOUAD BAJWA: Merci, monsieur le président. Je suis Fouad Bajwa, d'APRALO. En tant qu'observateur je voulais partager quelques commentaires. La réunion de ce matin fut quelque chose de très décourageant et je dirais même pour les pays en voie de développement, les commentaires qui venaient du Conseil d'administration. Fondamentalement, les pays en voie de développement ont toujours été en retrait dans la plupart des processus, et ceci les met encore plus en retrait, dans une position où ils n'ont pas les connaissances techniques.

La supervision elle-même concerne la planification et la gestion. Donc c'est comme deux choses différentes, et elles vont être aussi traitées séparément. Et c'est là où je pense que l'ALAC devrait, à partir de ce jour, commencer à planifier ses positions ainsi que commencer à envoyer au moins des déclarations provisoires et communiquer ces positions à l'ICANN et d'une manière stratégique telle qu'elles ne vont pas seulement leur être envoyées, mais qu'elles vont également servir à affirmer une position envers eux.

Les inquiétudes des utilisateurs des pays en développement à ce stade, la plupart des gens avec qui j'ai discuté, ils sont confus. Ils sont vraiment complètement confus. Et cette confusion vient de ce fossé croissant entre les questions de planification, la gestion et ensuite la partie technique de l'IANA elle-même. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Fouad. Pardon, je dois parler, penser, écrire et parler en même temps. Nous avons José Arce. Juste avant, nous avons Ellen Strickland.

ELLEN STRICKLAND: Oui merci beaucoup Rinalia de me donner l'occasion de parler. J'ai en quelque sorte parlé avant de présenter, mais cela est lié au papier que j'ai fait circuler hier, que l'équipe a développé.

Et je voudrais juste souligner, après avoir assisté à la réunion d'At-Large et du Conseil ce matin, l'importance qui apparaît dans le processus



multipartite en se regroupant ensemble avec une vision du futur dans un environnement modifié. Il y a là un catalyseur.

Ce que nous avons proposé, c'est d'essayer de regarder les différents composants qui vont être transférés. Donc en reconnaissant que ce n'est pas une fonction à laquelle le gouvernement américain a contribué. Nous en avons listé trois : la fonction de contrat de l'IANA et RZM (gestion de la zone racine) ; ensuite le rôle administratif, le côté administratif dans le processus de l'IANA ; et pour finir, la supervision globale du DNS Internet.

Et nous pensons qu'il est très important que tous ces composants soient pris en considération. Car maintenant nous devons arriver avec, en tant que communauté, une vision pour un nouveau processus qui fonctionne aussi bien, ou même mieux, que ce processus, qui prend en compte que ces fonctions ne seront plus prises en charge.

Et, face à ces discussions, nous avons essayé de mettre en lumière ce que c'est à l'heure actuelle. Donc vous pouvez voir, sur la première page, si vous avez le PDF, il y a un aperçu de ces fonctions, et vous pouvez voir les sortes de séparation qui existent au sein des politiques, du fonctionnement et la surveillance.

Et ensuite nous sommes passés au travers des organisations qui s'en occupent, incluant la NTIA, l'ICANN et Verizon ainsi que l'IETF et l'IAB.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Verizon ou Verisgn ?



ELLEN STRICKLAND:

Verisign pardon oui.

Ensuite nous sommes passés au travers et avons juste essayé... en écoutant et en regardant les propositions qui ont circulé, de réaliser un ensemble de modèles cohérent partant de là où nous en sommes à l'heure actuelle et de ce qui est proposé ou discuté par les différents groupes.

Et il ne s'agit pas de passer à travers et d'en porter un jugement, mais d'avoir l'opportunité de voir quelles sont les différentes visions du futur que nous pouvons avoir ? Ensuite donc, nous pouvons parler de nos différentes perspectives et des risques et opportunités qui existent autour de ces différents modèles pour toutes les personnes impliquées dans toutes les institutions tout comme les utilisateurs au sens large. Pour que chaque partie prenante puisse être capable de contribuer à cette vision du futur, post-transition.

Donc oui nous accueillons...nous avons en fait été approchés par des modèles supplémentaires. Les gens qui ont dit « J'ai un modèle qui n'est pas ici », et nous sommes heureux de...nous travaillons avec eux pour avoir des modèles supplémentaires.

Ce que j'aimerais ajouter c'est que j'y travaille en ce moment, et que c'est mon rôle. Je gère la collaboration et la communauté pour Internet.NZ. Je m'intéresse vraiment à ce processus et au fait de s'assurer que nous apportons des retours quant à l'importance du rôle des utilisateurs dans, comme nous le disions, la responsabilité et la supervision.



La vision globale du futur doit être quelque chose pour laquelle nous nous assurons que les gens qui y ont un intérêt, donc la communauté Internet entière et tous les utilisateurs, essaient de rendre cela accessible via ce travail.

Donc je soutiens l'idée de donner plus d'informations à propos de ce que sont les fonctions de l'IANA. Et c'est en parti ce que nous avons essayé : apporter un peu de matière à la discussion. Y a-t-il des questions ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : FOUAD BAJWA.

FOUAD BAJWA:

Merci Ellen. Ce que je trouve vraiment inquiétant quand je regarde le processus avancer c'est la friction qui est créée au sein de l'ICANN où il y a une communauté Internet. Ensuite il y a la communauté Internet au sens large, qui est engagée en tant que point de départ depuis NETmundial. Et cela a déjà restreint la participation en ce sens où vous avez seulement 850 personnes autorisées à y participer car c'est l'espace qu'ils ont.

Maintenant, lorsque ces choses ont commencé de la source, qui est (inaudible), 19 000 personnes étaient, en un jour, présentes dans les chapiteaux. Et ces négociations existent depuis longtemps, n'est-ce pas ? Presque trois ans.

Donc le point soulevé est : il y avait donc des attentes concernant cette version. La réalité se produit en fait après plus de presque 10 ans



maintenant. Et dans cet espace, le nombre de confusions qui émergent, et quand je regarde en arrière, je pourrais parler avec les gens de retour à la maison et avec la communauté, pour eux, cette transition entière, il faut qu'il y ait des informations non juste à propos de l'IANA mais aussi à propos de la manière dont le processus de transition fonctionne réellement.

Je suis tombé sur Steve Crocker juste après la réunion du Conseil ce matin. J'ai dit : « Après 14 ans, c'est maintenant que vous pensez à l'IANA pour les gouvernements ? L'IANA pour le secteur privé ? L'IANA pour les utilisateurs finaux ? » Regardez la largeur du fossé. Allons-nous être capables de réduire ce fossé en seulement quelques semaines ? Est-ce que ça va être fait par NETmundial ? J'en doute.

C'est un engagement très fort qui doit être pris face à la communauté des utilisateurs pour les mettre à jour, en premier. Et ils ne vont pas aller sur le site de l'ICANN pour chercher ça. Il y a beaucoup d'allers-retours.

Donc quand ce débat a lieu, nous l'avons fait pendant des années au sein du IGF (Forum sur la gouvernance d'Internet), lorsqu'on dit « nous voulons une participation, nous voulons ci » et « nous voulons ça », la réalité c'est l'engagement. Rafi est un très bon exemple, qui est assis juste à côté de vous. Il a fait parti du secrétariat de l'IGF.

Toute cette question de pas en avant et pas en arrière à propos de ces questions et d'établir en réalité un point de vue et de les rapporter aux paramètres globaux est un gros défi. Je suis toujours impressionné par la manière dont tout le monde au sein de l'ICANN déclare tout



simplement « Nous allons nous en occuper. C'est ça la responsabilité à prendre » comme ci ça ne se passait qu'entre quelques personnes. En fait ça ne se passe pas à un niveau plus large.

Donc mon inquiétude concerne la friction qui est créée, et c'est à ajouter aux difficultés. Regardez qui va être présent au NETmundial : ces pays, principalement ce qui n'ont pas été d'accord pour signer le (inaudible). Vous verrez plus de participants approuvés cette réunion.

Et c'est une réalité. C'est déjà en train d'être discuté par les gouvernements. Juste pour obtenir le nombre de frictions que cette question entière entraîne, et je n'ai pas entendu le moindre mot à travers l'ICANN sur l'atténuation des risques de ce processus entier. C'est où ça ? Si les utilisateurs finaux doivent, ou si les utilisateurs Internet doivent présenter cela à l'ICANN, je pense que cela devrait commencer.

Et c'est pourquoi j'ai mentionné plus tôt que nos positions devraient commencer maintenant, et ne pas se compter en semaines mais en jours. Chaque fois que nous venons avec une position, si n'importe quel membre a accès à l'ICANN et peut rapidement le franchir, cela a avancé de manière continue. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Fouad. Puis-je revenir sur ça ? Vous avez parlé de « friction » avec les utilisateurs du monde. Pouvez-vous clarifier ce que vous entendez par friction ?



FOUAD BAJWA: Friction, je parle là de la température qui augmente sur ces questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Mais sûrement, le fait que le gouvernement américain recule, cela aurait pu faire diminuer les frictions ou faire baisser la température.

FOUAD BAJWA: Non, c'est ce qu'on croit. Cela prend des décennies pour parvenir à des traités multilatéraux, cette fois, on ne va pas réaliser une sorte de traité. Aucune des nations ne va réaliser une sorte de traité. C'est un modèle basé sur la coopération. Et hier, lors de la session avec l'ICANN à propos de la question de l'IANA, lorsque quelqu'un a mentionné les cas d'utilisation et ils parlaient de l'aspect juste technique, mais ce ne sera pas ça non plus.

La planification et la gestion : c'est pour ça que j'ai clairement mentionné ça. La supervision, j'ai laissé de côté les fonctions techniques car l'IANA, si vous regardez la partie technique, l'IANA n'a pas de problème. L'IANA fonctionne très bien aussi loin que les détails techniques sont concernés. Et tant que personne venant d'un milieu technique, je peux vous dire que ce n'est pas notre problème.

Le problème c'est le processus de planification et de gestion, et c'est là où la friction globale va se trouver. Et vous avez deux parties opposées autour de la table qui veulent, même pour elles, en ce moment, elles ne le comprennent pas.

Donc c'est un processus qui devra être régulièrement mis à jour. Il ne va pas falloir attendre, trois, quatre ou six mois pour qu'une réunion ait

lieu et ensuite avoir quelque chose à présenter. Il faut que cela ait lieu sur une base mi-hebdomadaire, voire hebdomadaire. Les gens vont vraiment devoir s'impliquer car pour l'instant on est juste en train de supposer ce que les utilisateurs pensent ou non.

Lorsque vous revenez dans votre structure avec ces questions, on voit, et vous le verrez à Londres, on voit qu'il y a des inquiétudes. Vous verrez les risques. Vous assisterez à tout. Et vous sentirez vraiment la friction qui se dresse les uns contre les autres et personne n'est clair à propos de ce que sont nos positions et nos déclarations ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Fouad. Je voulais en fait demander, à main levée : combien d'entre vous étaient à la session du matin hier sur la question des fonctions de l'IANA ? Beaucoup à ce que je vois. La session du matin juste après la session d'ouverture. Ok, donc presque tout le monde ici. Parfait.

Et combien d'entre vous étaient à celle de l'après-midi ? Je sais que l'après-midi il y a eu une collision. Il y avait plusieurs sortes de choses. Celle de l'après-midi était à propos de la responsabilité. Donc le matin était consacré à l'aspect technique et aux contrats et l'après-midi à la responsabilité. Donc moins de gens bien entendu l'après-midi car il y avait également quelque chose d'organiser dans cette salle au même moment.

Il s'agit de comprendre derrière cela que le personnel de l'ICANN a voulu traiter les deux questions séparément. Et je pense que c'est une bonne manière de voir cela, bien que nous sachions que les deux sont



liées. Mais il est certain que pour la partie responsabilité il y a d'importantes questions à traiter. Je vois plusieurs niveaux de questions.

Le matin, souvenez-vous, le contrat lui-même... donc toute la partie sur le contrat n'est en fait pas un seul contrat. Il s'agit de plusieurs contrats avec plusieurs organisations. Il y a eu des discussions quant à savoir si ALAC devait être à la table d'honneur ou non.

Cette réunion du matin, d'ailleurs, a été organisée par certains d'entre nous, moi compris, la nuit précédente avec Fadi et les cadres supérieurs et tous les présidents des organisations de soutien et des comités consultatifs. Nous avons discuté de la possibilité qu'ALAC soit autour de la table ou non. Et il y eut un problème, et je crois que ça a été expliqué plus tard, est-ce que c'était aujourd'hui ou ce matin-là ? Il a été expliqué que ceci devait reposer sur les contrats entre les parties concernées. La session du matin était vraiment consacrée aux contrats et à la manière dont ces contrats auraient besoin d'évoluer.

Donc par exemple les paramètres de protocole impliquent le Conseil d'architecture de l'Internet qui fait partie de l'IETF. Donc Jari Arkko devait faire partie de la table. L'objectif général des adresses IP, aussi bien que les registres Internet régionaux devaient être à la table d'honneur et Adiel Akplogan était là pour la table d'honneur. Les noms de domaine génériques, bien entendu, nous avons besoin ici de Jonathan Robinson du Conseil de la GNSO. Et pour les domaines de premier niveau géographiques, bien entendu, c'était Byron Holland qui était présent à la table d'honneur. Et chacune de ces entités ont en fait un contrat avec le gouvernement américain pour l'instant.



Et c'est la raison pour laquelle At-Large n'a pas de contrat. Maintenant, en ce qui concerne les contrats, je ne crois pas que l'on se repose sur beaucoup de choses car nous ne sommes sous aucun contrat à l'heure actuelle. Et il n'y aura pas de contrat de toute façon car nous ne faisons fonctionner aucune infrastructure nous-même. Ce sont des organisations qui ont une responsabilité spécifique.

En ce qui concerne la responsabilité, c'est une autre paire de manches. Et je suis vraiment inquiet que, bien que je pense que nous devrions comprendre cela d'un point de vue contractuel, qu'il n'y ait rien que nous puissions gérer. D'un point de vue de la responsabilité, il faut qu'il y ait une implication essentielle des utilisateurs d'une manière ou d'une autre.

Mais je m'inquiète que, pour l'instant, nous sommes en train de nous regrouper en disant « Vous n'avez pas de contrat donc vous n'avez rien à voir avec la responsabilité de toute façon. » C'est une inquiétude.

J'ouvre le débat. C'est assez intéressant. J'en vois certains dire « Oui » et d'autres « non ». C'est très intéressant. Je ne sais pas par qui commencer.

Bien sûr, le premier tableau qui a été montré aux SO et aux Présidents des AC et SG vendredi, avait en fait également une partie sur la responsabilité future, chose sur laquelle personne n'était d'accord.

Sur un plan contractuel, Fouad, vous disiez que sur la partie technique il n'y avait pas vraiment de problème. En fait si. Il y en a parce qu'il y a quelques inquiétudes concernant, enfin pour l'instant, Verisign qui a un contrat pour gérer les choses. Pour le futur par contre, Verisign n'a pas



encore de contrat. Donc est-ce que l'on doit ajouter Verisign à la liste ? Ou pas ? Cela devient tout autant politique. Mais je ne crois pas que cela nous affecte directement, du moins pas pour l'instant.

Fouad, je reviens vers vous, et ensuite les autres autour de la table.

FOUAD BAJWA:

Une réponse et une réaction rapide.

Par « partie technique » je fais référence en fait aux accords contractuels, juste pour être clair. Je parle de la gestion fonctionnelle et technique du système lui-même. Qui s'en occupe et comment, c'est une autre discussion.

Ensuite : oui, la responsabilité est un domaine essentiel dans lequel nous devons vraiment continuer à intervenir. Ce qui me met vraiment en colère dans toutes ces discussions, en dehors de cette salle, c'est qu'il y a toujours des utilisateurs qui stéréotypent. C'est mon problème.

Et au sein de l'ICANN, tant que nous sommes dans une réunion publique de l'ICANN, et à l'intérieur de cette réunion publique, où se trouvent les comités consultatifs et les organisations de soutien et tous les électeurs, lorsqu'ils parlent des utilisateurs, nous sommes concernés. Et s'ils veulent faire de la publicité ou s'ils veulent protéger n'importe quelle version qu'ils ont de la situation sous la main et dire « Nous sommes responsables envers vous » ? OK. Je le comprends lorsqu'ils le disent de cette manière.

Mais lorsqu'ils disent « Nous sommes responsables envers tous les utilisateurs du monde » ? Stop. C'est le même problème qui se pose



avec beaucoup d'organisations lorsqu'ils en parlent au sein du contexte de la gouvernance Internet mondiale et ainsi de suite.

Donc voici mon inquiétude en ce moment, oui, au sein de l'ICANN c'est la responsabilité. Mais nous ne connaissons pas vraiment le modèle pour le futur où l'ICANN sera responsable au niveau mondial. Comment peut-elle être responsable à l'échelle mondiale? Qui va continuer à vérifier l'équilibre ? Par rapport à quels points est-ce quelle va être contrôlé ? Qui va être chargé d'appliquer quelque chose ? À quoi va ressembler la mise en application ?

Ce sont tous les facteurs que nous prenons en compte, que nous regardons face à l'économie politique de la situation. L'économie politique est en train d'être développée en dehors de l'ICANN. Au sein de l'ICANN il y a une économie politique existante. Et ils ne devraient pas utiliser ou essayer de bâtir une confiance autour d'une communauté qui existe au sein de l'ICANN. Elle a ses positions. S'il n'y a pas d'accord contractuel qui...aucun contrat avec l'ICANN, l'IANA et la NTIA...mais à la fin de la journée, la personne affectée par toutes ces politiques est toujours l'utilisateur final.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Fouad. Je pense que vous avez touché un point essentiel : la responsabilité, la transparence et la mise en application. La partie sur la mise en application est un grand point d'interrogation, la question de l'œuf ou la poule. N'importe quelles organisations extérieures pourraient mettre en application la responsabilité et la transparence,



dans quelle mesure sont-elles elles-mêmes responsables et transparentes ? Ça va d'un niveau à l'autre.

Commençons par traverser la liste. Tijani, vous êtes sur la liste. J'ai Ellen Strickland. Je n'ai pas saisi qui d'autre à lever sa carte. Fatima Cambronero ou est-ce que c'est José ? Non ? Donc ce sera Fatima ensuite. Donc commençons avec Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Olivier. Quel type de contrat a le GAC avec le gouvernement américain ou l'ICANN ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Le GAC est impliqué car certains des ccTLD sont gérés par les gouvernements.

TIJANI BEN JEMAA : Les ccTLD ont des contrats c'est exact. Mais l'organe qui gère le ccTLD a un contrat. Ce n'est pas le gouvernement entier, et ce n'est pas le GAC du tout. C'est pourquoi nous avons exactement le (inaudible) statut comme le GAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK. Nous noterons cela. Je n'ai pas d'avis sur ce sujet. C'est une idée intéressante, je n'y avais pas pensé. ELLEN STRICKLAND.

ELLEN STRICKLAND:

Je voudrais faire une remarque en lien avec ce que vous disiez, Fouad, à propos du contexte au sens large ainsi que, je crois, la relation entre la responsabilité de l'ICANN et ceci ou cela.

Et ce que le gouvernement a dit c'est que la transition aura lieu et qu'il a demandé à l'ICANN d'organiser un processus multipartite pour décider de la manière dont cela aurait lieu. Et une des choses que nous avons vue de ce qui a été proposé aux président des organisations de soutien et comités consultatifs fut, à nouveau, ces trois éléments de surveillance : la supervision, la politique et le fonctionnement et qu'il semble qu'il y ait une proposition ou une supposition, ou peut-être que cette surveillance irait à l'ICANN.

Et ce n'est pas ce qui a été demandé. Ce qui a été demandé, c'est un processus, l'organisation d'un processus pour examiner ces trois fonctions.

Et donc, je pense qu'il est très important que l'écosystème entier soit engagé dans cela. C'est ce qui a été demandé. Et de toutes les nombreuses sessions auxquelles j'ai assisté avec le gouvernement américain c'est ici qu'ils sont en train de déclarer qu'il s'agit d'un transfert. Il n'est donc pas acceptable que nous pensions que c'était couru d'avance, et que c'est juste une question de transfert vers l'ICANN et qu'à travers le processus de l'ICANN, nous pouvons réaliser un plan.

Face à cela, mon idée est qu'il y a une étape avant la planification, à propos de la vision du futur. Et on ne peut pas réaliser un plan à moins que l'on ait une vision accordée d'où nous allons. Et cette vision doit prendre en compte d'autres institutions. Elle doit inclure un



engagement au sens large. Nous devons penser à notre rôle en tant que structure At-Large.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Ellen. Ensuite c'est à Fatima Cambronero. Et d'ailleurs, dans le même temps, nous avons fait défiler un aperçu des fonctions dont vous parliez plus tôt, bien qu'elles soient difficiles à lire. Vous pouvez les lire sur Adobe Connect. C'est envoyé dans la liste, nos excuses. Cela a été envoyé sur la liste At-Large, je comprends. Fatima Cambronero ?

Fatima Cambronero : Merci Olivier. Après le commentaire d'Ellen je m'apprête à dire quelque chose d'assez évident. Mais je suis d'accord avec ce que les autres orateurs ont mentionné avant. Il y a un certain degré de confusion au sein d'ALAC avec tous ces processus. Et je voudrais faire un appel au vote pour que nous puissions inviter des experts pour qu'ils nous expliquent. Et pour organiser des webinaires ou des conférences téléphoniques pour que nous puissions nous informer sur ce processus que nous initions et dont nous faisons partie.

Je comprends qu'après ce processus, nous arriverons à la conclusion que nous avons besoin d'un nouveau mécanisme, d'une nouvelle organisation ou d'un organisme qui serait le superviseur de toutes ces fonctions. Ou peut-être qu'aucun des mécanismes existants ne seront utiles.

Mais ce qui ressort de tout ça, bien que ce ne soit pas forcément lié, comme l'a dit Rinalia, c'est que cela concerne la réunion sur la

responsabilité que nous avons eue hier, où en est ressorti le besoin d'avoir un organe externe, indépendant qui serait en charge de cette fonction de responsabilité.

C'est donc ce qu'ils ont en commun, ces deux questions que nous traitons maintenant en parallèle. Et dans ce contexte, je comprends que NETmundial soit un autre exemple de ce processus. Et peut-être qu'avant cela, NETmundial n'avait pas la même signification et qu'elle a désormais un autre sens.

J'aimerais également souligner que nous pourrions avoir besoin, lors de l'examen de cette fonction technique qu'ALAC n'a pas, nous pourrions faire un auto-examen et décider de ce que pourraient être nos contributions afin que nous participions avec des principes de base. Et pas seulement parce que nous avons besoin de participer, pour que nous puissions apporter les contributions appropriées et ainsi aller de l'avant.

En ce sens, je voudrais vous rappeler que nous pourrions jouer un rôle. Nous pourrions inclure d'autres acteurs qui ont des connaissances dans les domaines techniques et travailler conjointement avec eux. L'idée de participer juste parce que cela fait de nous quelqu'un pour rendre légitime ce modèle multipartite et ce n'est pas le cas. Je pense que nous avons besoin d'apporter des contributions de valeur et nous pouvons être utiles quant au fait d'apporter notre contribution à ce processus. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Fatima. Et lorsque vous mentionnez comme élément d'action le webinaire, je rappelais les éléments d'action de la réunion de ce matin avec le Conseil, où l'un des éléments d'action pour Fadi était de donner suite à un webinaire et un guide pour débutants sur les fonctions de l'IANA et la transition de l'IANA.

Je pense que le webinaire est quelque chose dont nous avons besoin assez rapidement. Et il aura évidemment besoin d'être interprété en Espagnol et en Français. C'est quelque chose d'assez important, donc peut-être pouvons-nous ajouter des langues. Oui les autres n'ont rien à voir avec ça mais celui-ci est particulièrement important donc oui.

Pour le reste de nos déclarations et suggestion, laissons place au débat. Voyons voir s'il y a un débat. Personnellement, je pense qu'il y a beaucoup de bonnes idées. Nous devons nous lancer là-dedans de manière proactive. FOUAD BAJWA ?

FOUAD BAJWA: Lorsqu'il y a des questions d'intérêt mondial, lorsqu'elles prennent du terrain, l'approche consiste à commencer certaines activités très bien gérées et organisées en parallèle.

Donc si nous préconisons notre position d'utilisateur, nous devrions commencer par ça. Nous devrions commencer par le renforcement des capacités. Nous devons réellement bien comprendre quelles sont les questions qui nous touchent vraiment ?

Et ensuite nous avons besoin d'un autre groupe qui regarde au-delà de l'ICANN. Car si une telle fonction est créée dans le futur, une fonction

mondiale indépendante, nous devons également nous établir au sein de ce paramètre.

Donc je crois que plus tôt ce matin, Jean-Jacques a posé la question du groupe de travail sur les questions futures au sein d'ALAC. C'est donc entrepris en parallèle. C'est tout aussi important, parce que j'y pensais continuellement.

Le renforcement des capacités ? S'en occuper sur les trois niveaux. Les webinaires devraient commencer immédiatement. Même si nous pouvons obtenir un enregistrement d'un webinaire, que nous pouvons mettre à la disponibilité de nos membres de retour chez eux. C'est très important. Parce qu'à la fin de la journée, beaucoup de gens dans notre région du monde ont des soucis quant à la participation et en fait l'accès à ces webinaires.

Des documents publiés ? Je pense qu'il faut éviter la paperasse, mais nous pouvons avoir un certain nombre de documents PDF et plus d'images que de textes. Ce sera très utile pour revenir sur ces questions une fois de retour chez nous.

Donc il faut s'ouvrir en parallèle sur plusieurs fronts pour que lorsque les vraies activités commencent ou lorsque nous nous engageons dans cela, au sein et en dehors de l'ICANN, nous soyons bien préparés.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Fouad. Et bien entendu, les éléments d'action de ce matin obtiendront des éclaircissements quant au nombre de documents



qui vont être rendus disponibles. Il est évident qu'il faudra qu'il y ait des documents disponibles même si c'est dans un délai très court.

Quelques petites choses encore. Nous avons donc dans quelques minutes une réunion avec l'ASO (Organisation de soutien aux politiques d'adressage). Nous espérons aborder également cette question. Les discussions avec l'ASO seront principalement orientées sur cette question. Donc je ne sais pas si nous souhaitons penser à quelque chose à l'avance ou si nous allons juste continuer dans la lancée et ensuite, lorsque les dirigeants de l'ASO nous rejoindront, nous pourrons ainsi poursuivre notre lancée.

Je ne sais pas qui est le premier... d'abord nous avons Leon Sanchez, puis Eduardo Diaz. Leon ?

LEON SANCHEZ :

Merci Olivier. Si j'ai bien compris ce matin, nous sommes sur le point de définir la transition de la supervision des fonctions de l'IANA et non la fonction de l'IANA elle-même. Compte tenu de la situation actuelle, nous, utilisateurs, n'avons rien à dire sur les fonctions de l'IANA. Mais cela ne veut pas dire que ce sera toujours le cas. Donc nous pourrions envisager avoir quelque chose à dire sur les fonctions de l'IANA suite à ce processus.

Et je pense aussi que, si j'ai bien compris, la communication de la NTIA est très claire lorsqu'elle déclare que nous sommes clairement en train de définir le processus de transition de la supervision, mais du fait de ce processus, nous définirons également le mécanisme par lequel la supervision sera prise dans le futur.



Je veux dire, mon esprit d'avocat ressort et c'est donc ma déformation professionnelle, mais je pense à l'équilibre des pouvoirs. Je pense que notre responsabilité en tant qu'utilisateurs est d'établir un système très bien identifié d'équilibre des pouvoirs dans ce mécanisme de supervision qui nous permet, en tant qu'utilisateurs, d'élever nos voix en cas de désaccord sur la manière dont la supervision est menée. C'est sur ça que nous devrions nous concentrer, en vue de définir cet équilibre des pouvoirs pour le bien de la communauté.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Leon. Eduardo Diaz ?

EDUARDO DIAZ : Merci, Monsieur le président. Je voudrais juste exprimer ma confusion avec ce sujet car, comme vous l'avez dit, je vois ça comme une chose à deux volets. Vous avez les contrats de l'IANA et ces choses doivent être déterminées. Et bien que nous ne faisons pas partie des contrats, je ne suis pas certain que nous, en tant qu'utilisateurs devons participer à ce processus quant à la manière dont ces processus vont être modifiées d'un endroit à un autre.

Et d'un autre côté, vous avez la réunion sur la responsabilité à laquelle je n'ai pas eu la chance d'assister hier. Et je ne sais pas s'ils ont un panel de la même manière qu'ils l'ont eu dès le début le matin. Ils avaient quelqu'un présent pour dire « Ce sont les gens qui vont travailler sur la responsabilité »

Et en revenant à la réunion de ce matin avec le Conseil, il s'agissait d'une réunion étrange. Et je pense que nous étions en train de parler comme ça. Ils parlaient de l'IANA et peut-être, qu'ils parlent de faire tout ce truc avec le contrat avec ces quatre éléments. Mais ensuite, ils disent, « Une fois que c'est fait, nous nous occuperons de la responsabilité et des choses multipartites » Les choses ont lieu à des phases différentes, et elles doivent être en parallèle.

Je m'y perds. Et si je m'y perds, cela va être très difficile pour moi de revenir dans ma structure et d'expliquer ce qui se passe. Il est donc très important qu'en tant que groupe, nous comprenions cela ou que nous ayons une position sur cela. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci Eduardo. Jean-Jacques Subrenat ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Olivier. Deux ou trois remarques. Premièrement, un aperçu géostratégique. De quoi s'agit-il ? Si vous regardez cela du point de vue de la politique de planification de quelques gouvernements ou d'un groupe de gouvernements ce que la déclaration de la NTIA, qui est soigneusement travaillée en fait, devrait nous mener à comprendre c'est qu'il y a plusieurs raisons pour lesquelles la NTIA est arrivée à ce moment.

L'une des raisons n'a rien à voir avec les fonctions de l'IANA, je pense, qui est que, d'une manière, Washington devait réagir à la chose dans son ensemble à propos de la NSA et du GCHQ (quartier-général des

communications du gouvernement). En d'autres termes, les révélations de Snowden. On ne peut pas l'oublier comme ça. C'est un fait.

La seconde remarque dans le domaine géostratégique est que les États-Unis semblent dire « Vous ne voulez pas continuer à être surveillé par un seul gouvernement ? OK. Donc maintenant, nous, Washington, demandons que dorénavant ce ne soit aucun gouvernement. » Vous vous souvenez, la déclaration disait « Une administration par des mécanismes non gouvernementaux ou intergouvernementaux. »

Je pense que nous devons être bien conscients de ça. En d'autres termes, Washington place les normes très élevées pour une autre forme de supervision.

Maintenant, sur un plan plus pratique, j'ai deux remarques. Ce que je retiens de la session de ce matin entre ALAC et le Conseil c'est que nous nous parlions les uns aux autres.

Olivier, vous m'avez demandé quelque chose après la réunion et nous avons eu une discussion privée donc je ne reviendrai pas sur les détails. Mais pour moi c'est relativement sérieux. Nous devons faire attention à ne pas parler dans une langue qui, peut-être même pour de mauvaises raisons, n'est pas comprise par le Conseil ou d'autres parties de la communauté. Donc cela veut dire que nous devons toujours préparer ce genre de sujet majeur de manière plus prudente.

L'autre remarque sur le plan pratique est que, tandis que nous préparons de manière interne, en réalité nous devons le faire, pour être calé sur tous les sujets : la technique, le juridique, l'international, j'ai peur que nous ne puissions affirmer, dès le départ, que nous devons



faire partie de cela. Je pense que c'est une déclaration très difficile à faire, que At-Large ou l'utilisateur final ou peu importe comment vous les appelez, est un enjeu bien entendu, mais très indirectement. Donc affirmer que nous devons faire partie du processus de consultation est assez difficile.

Bien entendu le Président-Directeur général, parce qu'il est PDG répondra toujours « Mais oui vous en faites partie. » Mais il y a une différence entre affirmer cela et faire en sorte que ce le soit vraiment.

Donc ma conclusion sur ma dernière remarque est que nous allons probablement traverser les processus qui sont déjà ouverts à la période de commentaires publics, ceux que Fadi a déjà ouvert au public. Nous devons répondre en fonction de ces lignes. J'ai peur que le seul autre moyen soit de faire une déclaration ALAC. Mais il n'y a pas de solution intermédiaire pour exprimer le point de vue de l'utilisateur général que ces mécanismes déjà existants.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jean-Jacques. Du côté de la participation non-gouvernemental ou de la non-participation des gouvernements qui était dans la lettre de la NTIA, une clarification a été demandée par certains membres du GAC par Larry Strickling lui-même car il y avait une rumeur qui circulait affirmant que cela voulait en fait dire que les États-Unis ne voulaient qu'aucun gouvernement ne soit impliqué dans la participation, que ce soit multipartite ou multilatérale.

La réponse qui a été donnée est qu'il y avait un souhait d'éviter une implication multilatérale mais si les gouvernements devaient être



impliqués dans une construction du futur multipartite ce serait tout à fait accepté. Donc c'est un point qui demandait une clarification et qui a été faite hier.

Sur l'autre remarque que vous avez faite, je pense avec certitude que nous allons devoir avoir une déclaration At-Large à un moment donné, peut être même plus d'une. Ce n'est pas un sprint, c'est un marathon. Ce n'est pas quelque chose qui va être réalisé de manière rapide.

J'ai parlé avec Fadi hier soir au gala et lui ai fait savoir que Rome n'avait pas été construite en un jour et qu'il semble toutefois que, étant donné que la frénésie a commencé vendredi dernier ou vendredi de la semaine d'avant, nous avons déjà des solutions toutes-faites qui vont maintenant être présentées et partagées via toutes sortes de moyens : média, etc..., et qui semblent être le remède miracle, mais le remède miracle pour chacune des organisations qui les présentent.

Et l'une des grandes préoccupations est que certains pourraient penser que c'est en fait un redémarrage de l'ICANN, un retour 15 ans en arrière. Tout le travail passé disparaît maintenant. Re commençons. Construisons quelque chose de tout nouveau. Faisons un changement radical. Et il y a une réelle inquiétude concernant le fait que cela pourrait tout aussi bien déstabiliser l'organisation.

Ce n'est assurément pas le cas. Il ne s'agira pas d'un redémarrage. Nous faisons juste face à un ensemble de contrats pour le moment et, avec certitude, la quête d'un nouveau mécanisme de responsabilité et un nouveau mécanisme d'application.



Donc c'est à ajouter à ce que vous avez dit. La question que je me pose en fait, pour cette communauté est : allons-nous avoir besoin d'un groupe de travail pour traiter cela ou pouvons-nous déjà placer cela au sein d'un groupe de travail déjà existant, un groupe de travail ponctuel ou existant ?

D'abord Jean-Jacques puis Evan.

EVAN LEIBOVITCH :

Je suis désolé je vais répéter ce que j'ai dit plus tôt et que cela pourrait être pris en charge par, et je pense que cela serait tout à fait approprié que ce soit pris en charge par, le groupe de travail des futurs défis, étant donné que c'est un panel d'experts prospectif, avec une approche non formelle qui nous permet de tout accepter.

Et je pense que ce serait approprié, et aussi en constatant les commentaires, que juste parce que l'un d'entre nous ou nous deux, présidents, pouvons nous être limités au niveau d'ALAC ne nous empêche pas d'être impliqués en tant que présidents dans le groupe de travail.

Ceci dit, je pense que nous sommes tous deux intéressés par le sujet, et par le fait de guider ce processus. Je pense que c'est approprié. Si l'on souhaite faire un groupe spécial, faisons-le. Mais je pense que cela est approprié et peut convenir au groupe de travail sur les futurs défis. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Evan. Et pour rappel, vous n'avez pas besoin d'être membre d'ALAC pour être président d'un groupe de travail. Nous avons eu quelques groupes de travail composés de non-membres d'ALAC.

C'était juste Alan ou quelqu'un d'autre ? Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Quelques commentaires sur ce qui a été dit par Jean-Jacques. Premièrement, je ne suis pas d'accord. Je pense qu'il est juste de dire ne nous oubliez pas lorsque nous rassemblons divers groupes de travail et des composants de toutes sortes qui vont être amenés à prendre des décisions, et peut-être des résultats finaux si le résultat final est en effet un fonctionnement multipartite.

Cependant, je pense que cela met la responsabilité sur nous pour ensuite être informé, les collaborateurs utiles au processus. Et on n'obtient pas un siège juste parce qu'on est là. Ou peut-être nous en avons un parce que nous sommes là mais par la suite nous apportons une meilleure contribution et avons quelque chose pour faire avancer le processus.

Donc je soutiens fermement quelques activités au sein d'At-Large pour penser aux alternatives possibles. Il n'y pas énormément de réponses évidentes quant à la manière de résoudre les problèmes. Nous allons avoir besoin de quelques réflexions novatrices et nous en sommes tout autant capables. Nous n'allons pas arriver avec la réponse finale, mais nous y contribuerons.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. J'ai peur de devoir écourter cette discussion car plusieurs membres de l'ASO et le Conseil d'adressage de l'ASO sont arrivés.

Je suggère que nous continuions cette discussion à 16:00 à la fin de la session. Il nous reste encore 15 minutes pour discuter. Nous devons nous mettre d'accord sur les éléments d'action. Et j'aimerais également que vous regardiez la déclaration jointe proposée par les Présidents des organismes de soutien et des comités consultatifs concernant l'annonce de la NTIA.

Donc merci beaucoup à tous, et passons à la prochaine partie de notre agenda et il s'agit de notre réunion avec l'ASO, qui je pense est à la fois une réunion avec ASO, RIR (les registres Internet régionaux), le Conseil d'adressage, la NRO (organisation de ressources de numéros) et l'écosystème entier qui vient nous voir.

Donc, Louie ? Louie et Paul ?

Paul Wilson : Cela ne me dérange pas d'être ici mais je ne m'attendais pas à être le seul. Je pense qu'Adiel, le Président de la NRO est en chemin et qu'il devrait prendre sa place. Mais d'ici là, je suis d'accord si vous l'êtes aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alors bienvenue et nos excuses pour l'espace exigu. Normalement nous avons une table plus large mais c'est une salle en long donc nous sommes assez proches les uns des autres.



Cette réunion avec l'ASO est en fait maintenant assez courante et nous l'avons eu, je crois, durant chaque réunion ICANN récemment. Ce sont donc les deux dernières. Donc en effet, lorsque l'on regarde l'agenda il y a quelques éléments, en fait non, un seul élément. Et c'est NETmundial et la fonction de l'IANA.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Bonjour, au revoir.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Adiel, nous vous avons gardé un siège ici.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pour les gens qui ne peuvent pas voir la table d'honneur, Paul Wilson a essayé de s'enfuir mais a été rattrapé et est maintenant à la table. Parfait, merci. Bonjour Messieurs. Nous essayons de vous avoir des portes noms.

Le sujet est donc NETmundial et la fonction de l'IANA. En une phrase. Il y a un "et" entre les deux. Ils devront être traités séparément. Nous comprenons que ce sont des choses différentes. Et je ne sais pas si nous devons commencer avec NETmundial ou la fonction de l'IANA. Et je vais laisser la parole à Adiel Akplogan, assis à mes côtés, à ma gauche, et à Louie Lee assis à un siège de moi, pour commencer et nous dire par quel sujet nous allons commencer.



certain nombre d'inquiétudes que nous avons, particulièrement en ce qui concerne les utilisateurs d'Internet extérieurs.

Si vous voyez une confusion dans les documents et dans ce qui a été écrit en dehors de ces murs, nous pouvons tout de suite éclaircir quelques confusions et apporter notre aide. Et jusqu'à présent, cette piste ne semblait pas avoir été évaluée ou observée par le conseil ou par le personnel de l'ICANN.

Donc je pense que comme première étape, il serait intéressant de vous écouter messieurs nous dire comment vous voyez cette transition actuelle et quels sont les enjeux. Ensuite nous pouvons comparer les notes avec vous et voir ce que nous avons compris et voir ensuite comment aller de l'avant à partir de ça.

ADIEL AKPLOGAN :

OK. Je vais essayer de formuler nos compréhensions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Et si vous pouvez vous présenter. Tout est interprété en deux langues, donc il faut annoncer son nom avant de prendre la parole.

ADIEL AKPLOGAN :

Donc, je suis Adiel de AFRINIC et Président de la NRO. Je pense que la bonne manière de présenter est de dire qu'il s'agit effectivement de la transition du rôle de supervision du gouvernement américain à partir de ce qu'il est aujourd'hui et pour aller vers un autre mécanisme multipartite. Pour être sûr que la fonction de l'IANA, qui représente un



élément de l'ICANN au niveau mondial ; cela ne représente pas tout ce que fait l'ICANN mais il s'agit juste d'un aspect, est sous contrôle et qu'elle fonctionne au niveau des attentes de ceux qui bénéficient de ce service. Mais également pour prendre en considération les attentes de la communauté dans son ensemble.

C'est donc la transition de cette supervision, en particulier, dont nous parlons. Cela peut être lié à la mondialisation de l'ICANN, l'internationalisation, peu importe le nom, mais c'est quelque chose de très spécifique. Et je suis content que nous soyons d'accord, désormais, sur la définition et la compréhension.

Maintenant pour en revenir à la fonction elle-même, comme vous l'avez vu, la fonction de l'IANA a plusieurs éléments. Et pratiquement pour tous (inaudible) NRP, nous avons le numéro d'aspects, l'adresse IP en tant qu'aspect de cette fonction. C'est ce que l'IANA alloue aujourd'hui, elle enregistre ces numéros au registre Internet régional (RIR).

Et cette allocation ou cette gestion de ces ressources de numéros non allouées se basent sur la politique mondiale. Et je pense qu'il y a quelque chose également de très spécifique que nous avons dans la manière de traiter avec l'IANA et qui doit être comprise par tout le monde c'est que nous avons ces politiques mondiales, qui sont définies par notre communauté respective.

Chaque politique mondiale doit être proposée dans chaque région, en accord avec la communauté par le biais d'un processus de développement politique différent. C'est là que l'ASO entre en jeu, enfin de s'assurer que dans l'ensemble des cinq régions, qu'une politique par



exemple, obtient un consensus, afin de suivre le processus de développement de politiques (PDP) et ensuite ils font un rapport au Conseil de l'ICANN pour ratification. Et c'est avec cette politique que l'IANA a l'habitude de gérer les ressources de numéros. Il n'y a pas de lien entre ces politiques et la politique initiale que nous, en tant que RIR, nous utilisons de manière individuelle pour gérer les numéros de ressources.

Ce dont nous parlons ici c'est de la politique mondiale qui s'applique aux fonctions de l'IANA, pas de la politique initiale. Louie va probablement en dire plus à propos du rôle de l'ASO dans cet aspect de politique mondiale.

Pour nous, le processus de ce que sera le mécanisme pour que cette transition aille de l'avant doit être conduit de manière grande ouverte, impliquant la communauté au-delà du cadre de l'ICANN. Je pense que cela a été dit et répété plusieurs fois. Et au niveau de la NRO c'est également notre position.

Nous sommes également prêts à engager nos différentes communautés dans ce processus car nous sommes un des destinataires directs du service de l'IANA aujourd'hui. Et nous souhaitons nous assurer que notre communauté est au courant, bien informée du processus, de ce que sera le processus, et apporter également les informations nécessaires pour que nous contribuions au processus.

Voilà ce que je peux vous dire de manière brève pour commencer. Je suis ici avec mes autres collègues de la NRO, des comités consultatifs. Et



je suis certain qu'ils sont également capables de contribuer aux besoins.
Louie est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?

Louie Lee :

Je n'ai rien à ajouter à ce point de la discussion à propos de notre engagement dans la politique mondiale. J'en ai déjà parlé plus tôt dans la semaine, lundi matin. Mais j'aimerais voir s'il n'y a pas de questions quant à la manière dont fonctionne la politique mondiale, au moins en ce qui concerne nos relations avec l'IANA, si cela peut aider de quelque manière qui soit de parler de responsabilité, si l'IANA est à l'heure actuelle en train de mettre en œuvre la politique de la manière dont nous nous attendons à ce qu'elle le fasse.

Jusqu'à maintenant, lorsque l'IANA voit un problème possible quant à la mise en œuvre de la politique mondiale, ils reviennent vers nous et nous demandent des conseils. Ils peuvent proposer différentes façon de mettre en œuvre la politique. Ils se fichent que la mise en œuvre se fasse de telle ou telle manière, mais ils veulent qu'on leur dise quoi faire. Et « nous » en n'étant pas juste un Conseil d'adressage dans l'ASO mais quand ils nous donnent une tâche particulière, nous revenons en fait vers la communauté mondiale pour découvrir si la mise en œuvre correspond aux objectifs de la politique, et dans quelle mesure.

De cette manière donc, il y a un peu de responsabilité dans le fait de revenir vers nous à propos de ça, mais nous n'avons pas beaucoup de mécanismes. S'ils choisissent de la mettre en œuvre de façon différente, sans nous consulter, ou même après nous avoir consultés, nous sommes

des clients de l'IANA et ils doivent faire un rapport sur leurs propres statistiques clients.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Adiel ?

ADIEL AKPLOGAN : En outre, je vais peut-être ajouter, particulièrement sur la mise en œuvre, sur le côté fonctionnement de la chose, en tant que RIR nous avons des réunions régulièrement avec le personnel de l'IANA et le Conseil d'administration de l'ICANN également, sur les performances de fonctionnement des services de l'IANA, pendant lesquelles nous revoyons ce qui a été fait par l'IANA en termes de numéros.

On doit donc mettre ça dans le contexte très spécifique de notre relation avec l'IANA et aborder la question de savoir où ils se situent et travailler avec l'IANA pour régler cela. Ces réunions ont régulièrement lieu lorsqu'il y a des problèmes. Nous contribuons également au budget de l'ICANN basé sur ce service comme fourni par l'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Adiel. Paul Wilson puis Holly Raiche.

Paul Wilson : Je trouve que la description jusque là est très bonne, mais je pense qu'il serait utile dans certaines de ces discussions de réaliser quelques éclaircissements quant à notre structure, que l'on oublie souvent, car je



pense que du point de vue des RIR il y a beaucoup plus à propos des noms au sein de l'ICANN qu'il y a à propos des numéros et trop de suppositions sont faites.

Il est très important de comprendre que la structure de l'ASO met toutes les politiques relatives à l'adressage en dehors de l'ICANN. Le processus de développement de politiques de l'ASO établie des politiques relatives à l'adressage qui entrent dans l'ICANN. Le rôle de l'ICANN est que le Conseil ratifie ces politiques pour s'assurer qu'il n'y a pas d'objection ou de problème en termes de processus ou de groupes de partie prenantes. La politique va ensuite vers l'IANA pour être mise en œuvre.

Nous avons donc cette séparation complète entre l'ICANN et le processus politique qui ressort des communautés régionales RIR. Et c'est quelque chose de très important à comprendre car dans les autres cas la vision n'est pas claire.

L'autre chose à propos de cette relation est qu'elle est très épurée et facile à définir. Nous avons donc un ensemble d'accords, dont le protocole d'accord de l'ASO, qui affirme que l'ICANN va mettre en œuvre de manière fidèle ces politiques par le biais de l'IANA. Cela vaut la peine de montrer cette caractéristique fondamentale du point de vue de l'adressage.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Paul. Andres Piazza ? D'abord Holly puis Andres.



HOLLY RAICHE : Quelques petites choses encore. Avant d'oublier, je pense que le point que vous avez soulevé Paul est presque la séparation complète. Je n'avais pas pris en compte à quel point c'est complet. C'est presque comme si le fait de développer la composante de cette question de la transition de la supervision, l'aspect technique c'est presque nous qui le traitons avec vous. Parce que si nous passons par l'ICANN, c'est comme...vous êtes en réalité les défenseurs de cette partie de la transition, de la manière dont vous en parlez.

Paul Wilson : Je pense que cela dépend de comment vous voyez la chose Holly. Je ne sais pas si c'est ce type de relation dont vous parlez entre l'adressage et At-Large ?

HOLLY RAICHE : Ce que je dis, c'est que je n'avais pas réalisé, un des problèmes qu'a At-Large nous fait lever les mains et dire « En fait nous n'avons pas seulement un intérêt et nous ne voulons pas seulement participer... », comme vous le savez, Fadi a séparé les questions au sein des fonctions de l'IANA, dont la question technique, et peut-être que ce n'est pas notre domaine de spécialité même si nous pensons le contraire, par rapport aux questions autour de la supervision, la responsabilité qui sont beaucoup plus dans notre domaine.

Je pense que je n'avais pas réalisé à quel point les questions techniques sont à part et à quel point vous êtes en charge de cela bien que vous ayez un protocole d'accord avec l'ICANN. Et c'est donc presque une



relation directe, plutôt que nous passions par l'ICANN, c'est presque comme si nous passions par vous pour cet aspect de la transition.

Paul Wilson : C'est pourquoi je pense que c'est une question de point de vue. Quel est le rôle de l'ICANN ?

HOLLY RAICHE : C'est peut-être la question que je pose.

Paul Wilson : Dans un certain sens, le Conseil de l'ICANN rassemble les intérêts de beaucoup de parties prenantes. Et sa fonction est de prendre des décisions et l'une de ses fonctions est, avec notre accord, de ratifier ces politiques mondiales.

Donc en théorie, c'est un endroit où les inquiétudes concernant les politiques mondiales peuvent être exprimées. Apporter une telle perspective serait du rôle de l'ICANN. Mais il y a peut-être d'autres façons de le faire, c'est pourquoi je dis qu'il semble y avoir d'autres options ;

Autre chose que j'ai oublié de mentionner : le gouvernement américain n'a absolument rien à avoir avec les allocations que l'IANA réalise. Donc nous n'allons pas avoir une approbation du gouvernement américain pour ce que nous faisons. C'est une autre chose qu'il faut garder à l'esprit.



HOLLY RAICHE : J'ai autre chose à demander. Ce qui a été dit à la réunion du Conseil de ce matin est ce que je pense être une déclaration assez brute, essentiellement basée sur ce que l'IETF a dit à l'IANA de faire et ensuite ils le font.

Et cela sonnait terriblement dictatorial, presque comme si c'est le début et la fin du rôle. Et j'entends que ce n'est peut être pas si simple.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Andres est toujours à la suite, mais d'abord Adiel ensuite Andres. Ensuite nous poursuivrons avec (inaudible).

ADIEL AKPLOGAN : Je veux juste vous rassurer en disant qu'en termes de consultation dans ce processus de transition de (inaudible) la consultation est largement ouverte. Nous allons mener ça au sein de notre communauté comme toute autre partie prenant le fera. Et l'ICANN le fera. Et nous obtiendrons des retours de ce processus.

C'est ce qui va se passer. Et les gens seront appelés à contribuer, à participer. En utilisant tous les canaux, ce sera ouvert. Mais il est certain que nous allons de manière formelle engager notre communauté là-dedans car ils sont les premiers destinataires de ce service et ils sont ceux qui définissent la politique mondiale que l'IANA a utilisée pour fournir un numéro. Donc passer par le processus de l'ICANN ou passer par le processus du RIR, au final à la fin de la journée cela reviendra au même.

Et en termes de dictature, pour atténuer un peu cela, l'IETF a une communauté derrière elle. Et c'est cette communauté qui définit les normes. Et lorsqu'ils définissent les normes, ils définissent aussi le paramètre du protocole qui va avec. Et comment sont ces paramètres de protocole, quelles sont les politiques pour ça ?

Ils donnent cela ensuite à l'IANA pour qu'elle l'exécute. Derrière chacun de nous il y a une communauté qui est multipartite, qui a différentes variétés mais qui est très concentrée sur ce sujet spécifique, une adresse IP pour tous, des normes protocolaires pour l'IETF et ainsi de suite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Andres maintenant.

Andres Piazza : En fait j'avais deux remarques, l'une a été faite par Paul et l'autre par Adiel. Donc pour conclure, Paul a fait la remarque sur le rôle du gouvernement dans nos politiques et Adiel à propos de nos communautés et du processus qui va commencer dans les discussions sur la surveillance de l'IANA.

Je connais bien la structure des RALO et je veux encourager le fait que les régions ne sont pas similaires, pas exactement les mêmes que les divisions des RIR des régions mais très similaires. Donc ils ont au sein des communautés RIR et dans les discussions le même processus qui trouvera éventuellement sa place dans le même panier, ici au sein de la communauté ICANN.



Mais nous allons traiter avec 5 processus différents dans nos cinq différentes communautés avec les discussions sur la surveillance de l'IANA, en particulier l'espace LACNIC (Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes). Nous avons une toute nouvelle liste pour cette discussion ouverte et nous ferons cela dans notre prochaine réunion. Et pour les RALO, ils ont l'occasion d'avoir une discussion au sein de leurs propres régions avec les RIR. Et je les encourage vraiment à lancer les discussions.

Il va y avoir dix évènements, en fait certains des RIR ont déjà réalisé le premier évènement de l'année. Mais il y a plein d'occasions au sein de notre région d'avoir des discussions. Et c'est une occasion que je pense, vous avez toujours au sein des RALO, considérant que nous avons plus de 150 ALS et il devrait y avoir des contributions. Donc peut-être qu'il y a un espace utile au sein des communautés RIR avec lesquels collaborer. Ça c'était le premier point, donc merci pour cette opportunité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Andres. Vous avez dit...

Andres Piazza : Merci de m'avoir donné l'occasion d'être ici. Je me sens comme à la maison et j'en suis très heureux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bienvenue. Vous avez parlé de la liste de diffusion pour les engagements locaux et régionaux de toutes les parties prenantes. Je me demande si c'est quelque chose que les RIR font actuellement ? Cette



question vise tous les représentants ici présents. Est-ce que ce sont des initiatives similaires ou sont-elles réalisées de manières différentes ?

ADIEL AKPLOGAN :

Dans notre région en particulier, nous avons demandé à ce qu'ait lieu le débat sur deux listes de diffusion. Nous avons la liste de diffusion Afrique que nous accueillons, qui est une des listes dédiées aux questions liées à l'ICANN, c'est accueilli par l'AFRINIC. Et nous avons nos listes de diffusion des politiques de ressource.

Nous observons beaucoup plus ce qui va se passer ici, durant cette réunion de l'ICANN, pour avoir plus de clarté quant au processus final, afin de définir de manière précise quels sont les autres mécanismes que nous allons utiliser. Durant notre prochaine réunion que nous aurons à Djibouti, nous aurons par exemple un panel dédié à cela et nous aurons des contributions. Et pendant ce type de réunion, nous avons eu une bonne coopération avec la RALO dans notre région. L'année dernière, AFRALO, a eu une session pendant le sommet Internet africain.

Nous allons donc également avoir cette consultation durant ces réunions. Mais je pense que la plupart des contributions vont venir de la plateforme en ligne qui est principalement utilisée ici.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Adiel. APNIC ? Ok, merci. Je ne sais pas si quelqu'un de RIPE ou de... d'abord j'allais obtenir la réponse à ma question.



HOMME NON IDENTIFIÉ : Wilfried Woeber ?

Wilfried Woeber : (inaudible), Wilfried Woeber, un des trois membres du Conseil de l'adressage pour la région RIPE. Et conformément à beaucoup d'autres déclarations que nous avons déjà eues, il y a deux choses différentes dans notre structure.

L'une est très similaire aux cinq autres régions : c'est le groupe de travail sur la politique de l'adressage, comme nous l'appelons. Et il s'occupe spécifiquement de tous les aspects de la politique de distribution des ressources au sein de la région ainsi que d'être le moyen de rejoindre les débats à propos de la politique mondiale. C'est le point de concentration.

En parallèle, il y a depuis deux ou trois ans, si je ne me trompe pas, un groupe de travail à part et une liste de diffusion à part pour les interactions avec les autres organes, les autres groupes et les autres projets. Cela couvre les questions en Europe grâce à l'interaction avec la Commission Européenne et d'autres choses. Mais c'est naturel je pense, la plateforme et le moyen de s'occuper des questions ou des débats dans ce cadre.

Et la troisième chose est notre prochaine réunion physique en mai à Varsovie en Pologne. Et il va certainement y avoir un élément majeur dans l'agenda pour ça, pour des raisons évidentes. J'espère que cela répond assez à la question.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Absolument Wilfried. Merci.

Wilfried Woeber : OK. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si vous passiez le micro à un représentant de l'ARIN, d'accord ? Merci de vous présenter.

CATHY HANDLEY : Cathy Handley pour l'ARIN. Et nous sommes chanceux car nous sommes le premier RIR qui va avoir une réunion à la suite de cette semaine et de toutes les annonces. C'est dans trois semaines à Chicago.

Nous sommes en train de mettre le doigt sur ce qui a été dit cette semaine et sur tous les processus. Et nous allons avoir quelques listes probablement en plus sans compter notre liste de diffusion sur les normes de la politique publique qui est disponible pour commentaires.

Je vous encourage donc à aller voir ARIN.net. Il devrait y avoir quelques annonces.

Paul Wilson : Je devrais rebondir là-dessus. Je n'avais pas réalisé ce que nous faisons autour de la table et ce que tous les RIR font mais nous sommes...je veux dire...je n'ai pas vraiment besoin d'en dire beaucoup à propos de cela excepté que nous allons nous lancer dans un dialogue communautaire particulier, déterminé. Je n'utiliserai pas le terme



« consultation » car je trouve que c'est un terme un peu risqué, comme nous l'avons entendu l'autre jour. Mais vraiment un dialogue, structuré, duquel nous aurons des retours.

Et je pense, comme je l'ai montré lors du forum l'autre jour, que nous avons besoin d'exprimer nos attentes quant au fait que la consultation de l'ICANN est quelque chose qui se répète et que nous allons obtenir la chance de faire des commentaires et ensuite de les voir, de les prendre en compte lors d'itérations successives qui sont en train d'être produites.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Paul. Wilfried, vous souhaitez ajouter une petite chose. Je réalise que nous avons dépassé le temps de 2 minutes et nous avons toujours deux questions. J'ai envoyé Heidi pour demander au Président de RSSAC s'il est possible de...

Wilfried Woeber : Cela va être très bref. J'ai oublié de dire que nos listes de diffusion et nos contributions sont ouvertes à tous. Ce n'est pas quelque chose lié aux membres ; il n'y a pas de restriction. Si quelqu'un veut se joindre à nous dans les débats, les discussions, tout le monde est le bienvenu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense que c'est le cas pour tous. Et nous en avons parlé lors des précédentes réunions avec l'ASO et la NRO.



Nous avons Eduardo Diaz, Rinalia Abdul Rahim et peut-être Fatima, ou pas. J'ai peur que nous soyons vraiment au-delà...je change d'avis. Alors, Eduardo rapidement svp.

EDUARDO DIAZ :

Oui très rapidement M. le président. Peut-être que je l'ai manqué ou que je suis arrivé en retard, mais je suis curieux car hier matin, j'ai eu l'impression que l'une de vos organisations avait un contrat écrit avec le gouvernement américain. Est-ce correct, ou parlons-nous juste d'une relation basée sur ce truc multipartite ? Merci.

ADIEL AKPLOGAN :

Aucune de nos organisations n'a de contrat avec le gouvernement américain. Nous sommes un destinataire des services de l'IANA et ces services, nous les recevons directement de l'IANA sans passer par aucun contrat avec le gouvernement américain. Ces services, comme nous le disions, nous en faisons régulièrement une révision pour la NRO.

Je parle des numéros. Nous les révisons régulièrement avec le Conseil de l'ICANN et le personnel de l'IANA afin de s'assurer qu'ils apportent...ce qui sera utile c'est de lire le rapport que l'IANA a généré sur le site Internet qui a trait spécifiquement à cela pour voir exactement quelles sont les attentes dont nous parlons ici, lorsque vous venez (inaudible). Donc non il n'y a pas à ma connaissance de contrat entre nous et le gouvernement américain.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Adiel, ce n'est donc pas un contrat. Est-ce un accord ? Quelque chose de signé ?

ADIEL AKPLOGAN : Non, pas entre nous et le gouvernement américain. Nous avons un protocole d'accords avec l'ICANN pour l'ASO, appelé protocole d'accord ASO, qui est public, qui définit le processus de politique entre nous et l'ICANN car, comme je l'ai expliqué, c'est séparé.

Nous avons un échange de lettre avec l'ICANN dans laquelle nous sommes d'accord de contribuer au budget de l'ICANN à un certain niveau afin d'appuyer les fonctions de service de l'IANA. C'est tout. Il n'y a rien d'autre derrière cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ok, merci. Rinalia Abdul Rahim

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci monsieur le président. Une question : De la manière dont je le comprends, le dialogue de la communauté régionale va commencer pour chaque région. Et je suis certaine que le timing n'est pas très exact pour tous. Et je pense que vous avez défini à quel moment le premier tour des commentaires doit avoir lieu et que vous avez le regard tourné vers ça et qu'ensuite vous faites une comparaison parmi les régions afin de voir s'il peut y avoir un positionnement mondial. Je voulais juste avoir une idée du délai qu'il peut y avoir pour le premier tour des contributions.



La seconde chose est que j'ai vu des indications de la communauté de l'IETF disant qu'ils étaient assez heureux des performances de l'IANA et de ses fonctions. Et je voulais savoir si les RIR ont le même sentiment concernant les services apportés.

ADIEL AKPLOGAN :

Je vais commencer dans cet ordre. C'est ce que j'ai dit avant. Nous voulons voir quel sera le délai final, une feuille de route après la consultation de l'ICANN (en premier), parce que quelque chose est certain. Il a été demandé à l'ICANN de mener ou d'organiser cela, même si c'est au-delà du comité.

Nous allons donc avoir la consultation ou le dialogue à différent RIR, mais les contributions sur le processus mondial vont dépendre de ce que sera le laps de temps. Et je ne crois pas que ce laps de temps soit déjà défini. Donc au final, nous aurons un point sur lequel nous nous rassemblons, mais il est certain, que nous nous alignerons sur ce cadre mondial qui va émerger après la consultation.

La seconde question, si nous sommes heureux : oui, nous sommes contents du service que nous recevons maintenant de l'IANA. Je crois que nous l'avons mentionné. Et nous avons des mécanismes en place pour nous permettre de vérifier cela, ce que nous faisons par le biais de nos différents contacts. Donc nous n'avons pas une inquiétude majeure concernant la qualité des services que nous recevons à l'heure actuelle de l'ICANN en exécutant la fonction de l'IANA.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ok, merci beaucoup. Et je pense que nous allons devoir clore ce débat malheureusement. Nous aurions adoré passer encore une demi-heure avec vous mais malheureusement les journées ne sont pas assez longues.

Cela va vraiment être un travail en continu. Et je suis certain que nous allons continuer à discuter de cela à Londres et même peut-être avant lors de diverses conférences mais aussi au Brésil comme vous le savez tous. Et je crois que certains de nos membres sont en chemin pour aller vers leurs listes de diffusion RIR respectives car, en étant moi-même sur toutes ces listes de diffusion, je peux voir que les choses s'échauffent en ce moment à travers le monde entier. Merci beaucoup de nous avoir rejoints.

Et j'invite maintenant à la table les membres du Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC).

Lars-Johan ?

Prenez position svp. Merci beaucoup de nous avoir rejoints. Merci. À ma gauche se trouve Lars-Johan Liman. Et à ses côtés Suzanne Woolf. Et nous avons également autour de la table quelques membres du RSSAC. Vous voulez peut-être vous présenter ?

KAVEH RANJBAR : Kaveh Ranjbar, RIPE NCC K-root.

BRAD VERD : Brad Verd, Verisign, A and J.



JOHN CRAIN : John Crain, ICANN, L-root.

TRIPTI SINHA : Tripti Sinha, D-root.

ELISE GERICH : Elise Gerich, contact pour le département de l'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Fantastique. Merci beaucoup de nous avoir rejoints. C'est la première fois que nous avons une réunion avec le RSSAC. Ah il y a des gens de l'autre côté.

HIRO HOTTA : Oui. Hiro Hotta, JPRS from M-root.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Derrière moi il y a Duane Wessels, contact pour le rôle de gestionnaire de la zone racine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Fantastique. Merci beaucoup. Et je suppose que cette première réunion servira d'exemple pour nous tous. Il va y avoir beaucoup de discussions à propos de la racine, des racines, du réseau racine. J'ai été piraté un peu plus tôt sur le DNS.



Je pense que nous avons besoin d'une petite fiche d'information concernant ce que vous faites, ce qu'est un réseau de serveur racine, et comment tout cela fonctionne. Si je pouvais demander au personnel de nous mettre sur root-server.org pour que nos membres puissent jeter un œil à la belle image du monde. Et en même temps, je cède la parole à Lars-Johan.

Root-servers.org.

LARS-JOHAN LIMAN :

Bonjour. Je m'appelle Lars-John Liman. Je travaille pour Netnod, qui s'occupe du fonctionnement I-root hors de Stockholm, Suède. Et je suis l'un des deux co-présidents de RSSAC. L'autre est Jun Murai, qui n'a malheureusement pas pu être présent.

Je voudrais vous parler un peu du système de serveur racine et un peu de RSSAC, de ce que nous faisons et de comment le RSSAC est connecté aux opérateurs de serveur racine et la manière dont il s'inscrit dans le cercle de l'ICANN. Et nous allons partager la tâche avec Suzanne.

Le système de serveur racine se compose donc de 12 opérateurs qui fonctionnent comme 13, connu sous forme de lettres, exemples, les types d'adresses IP que vous pouvez atteindre pour avoir un service concernant la zone racine. Et la zone racine contient la délégation qui indique les serveurs exploités par les divers registres. La zone racine est donc le point d'entrée du côté client lorsqu'ils veulent chercher un nom.



Et la carte que vous voyez ici est sur notre page Internet que nous avons pour la coopération entre les opérateurs de serveurs racine où nous pouvons lister les endroits où nous avons des serveurs installés.

J'ai dit qu'il y avait seulement 13 adresses IP ; nous jouons en fait des tours à Internet et annonçons la même adresse IP pour plusieurs endroits. Et nous laissons le réseau, le réseau Internet entier, prendre le soin de trouver la plus proche et d'envoyer les paquets ici. C'est une technologie souvent appelée anycast. La plupart des opérateurs déploient des nœuds anycast, pas tous, mais je crois qu'il y en a un ou deux qui ne le font pas encore.

Les opérateurs de serveur racine obtiennent le fichier de la zone racine à partir d'une source commune. Et cette source c'est Verisign, qui opère en tant que chargé du maintien de la zone racine, c'est bien le terme utilisé aujourd'hui ? C'est bien ça ? Et ils reçoivent à tour de rôle les mises à jour de l'IANA.

Donc l'IANA est en charge de la partie administrative en vérifiant que tout est ok. Ils créent une modification de la base de données qui doit être déployée, transférée à Verisign. Verisign s'occupe de la mise en œuvre dans le système DNS, et les 11 autres opérateurs de serveur racine copient cela à partir de Verisign et le déploient sur leurs propres serveurs.

Et ces 12 organisations ne sont connectées entre-elles d'aucune autre manière que celle-ci, elles exploitent en fait le même service. Ils agissent donc indépendamment les uns des autres, mais exécutent le même service. Et bien entendu nous avons des réunions de coordination pour



s'assurer que nous fournissons le même service et pour s'assurer que nous développons ce service de manière orchestrée, que nous sommes tous en cohérence et que nous exécutons la même chose. Nous nous rencontrons 3 fois par an pour ça.

Tout ceci concerne maintenant les serveurs racine. Nous n'avons pas encore commencé à parler du RSSAC. Le RSSAC est un comité consultatif au sein de l'infrastructure de l'ICANN qui est conçu pour conseiller le Conseil. Peut-être que vous devriez continuer car vous êtes plus qualifiée sur cette partie.

Suzanne Woolf : Bien sûr. Juste pour savoir, combien de temps avons-nous ? Je pense que cela va être un tourbillon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui nous avons 15 minutes.

Suzanne Woolf : 50 ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : 1-5. 15.

Suzanne Woolf : 15 d'accord.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Supersonique. Nous avons commencé 5-10 minutes en retard. Si vous êtes d'accord on peut déborder. Il y a une longue pause après cette réunion.

Suzanne Woolf : Bon nous allons essayer de ne pas dépasser, nous allons essayer de ne pas se mettre entre vous et votre pause, cela va être dur de faire ça en 15 minutes, 20 peut-être.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Les gens ici ne touchent rien. Ils n'ont pas besoin de boire de l'eau, peu importe. Ils resteront là. Croyez-moi vous aurez envie de partir avant eux.

Suzanne Woolf : Je fais une courte version de la présentation, quelques remarques que nous avons eues dans notre session publique hier où le titre était le RSSAC dans la communauté de l'ICANN et l'écosystème Internet.

Car si vous regardez ce que mes collègues ont présenté, c'est un service très simple, direct et purement technique. Ce que les opérateurs de serveur racine font ici c'est de fournir des réponses aux questions du DNS pour les utilisateurs du monde. Mais c'est très simple et direct.

Voyons le RSSAC donc : qu'est-ce que c'est ? Ce sont des opérateurs de service racine, comme nous l'avons dit. Il y a également d'autres parties prenantes impliquées. Le critère, la base de l'interaction du groupe ce sont des gens avec une orientation technique et opérationnelle. Nous



sommes dotés d'une forte expertise, et de personnes techniques pour les ccTLD et gTLD.

Et dans le cadre de la réorganisation que nous faisons actuellement résultant du processus de révision standard, le RSSAC est en train de réorganiser de manière plus large. L'une des choses que nous faisons est de regarder vers une participation plus large des autres parties prenantes, une orientation technique et opérationnelle, principalement nos clients.

Ce que font les opérateurs de serveur racine c'est de fournir un service technique direct. Ce que fait le RSSAC, en tant que comité consultatif de l'ICANN est un peu plus large. Le RSSAC et les opérateurs de serveur racine font un certain nombre d'engagements expliquant ce que nous faisons, en entrant en contact au sein de la communauté de l'ICANN et partout ailleurs. Le RSSAC assure la liaison avec le NomCom et le Conseil et d'autres informations, d'autres interactions de la sorte.

Dans le cas peu probable où vous souhaiteriez voir la Charte du RSSAC dans les statuts, elle a été créée pour fournir, en plus d'apporter des conseils au Conseil d'administration du point de vue de l'expertise DNS et de la responsabilité opérationnelle. Nous avons fait des choses comme apporter une contribution au Conseil et à la communauté sur le déploiement du DNSSEC pour l'échelonnage de la racine en lien avec les nouveaux gTLD, en ajoutant l'IPv6 aux serveurs racine et en documentant les attentes de service sur les serveurs racine, qui est à l'heure actuelle une chose sur laquelle nous travaillons encore.



Nous essayons de garder l'objectif concis et ciblé. Il y a donc un ensemble de choses qu'en tant que RSSAC nous ne faisons pas. Le RSSAC ne dit pas aux opérateurs de serveur racine quoi faire. Le RSSAC fournit un travail avec les opérateurs de serveur racine et les autres parties prenantes pour générer des conseils que les opérateurs de serveur racine et d'autres peuvent ensuite mettre en application.

Ce n'est pas un rôle directif. De plus il n'y a pas de rôle directif en ce qui concerne l'ICANN non plus. Certains des organismes de soutien, les organes de création des politiques, apportent des résultats qui s'imposent au Conseil et à la communauté de diverses manières. Nous ne faisons pas ça. Je le répète, nous apportons des conseils.

Il n'y a presque aucune composante politique quant à ce que font les opérateurs de serveur racine. Et le RSSAC n'est pas un créateur de politique de l'écosystème ICANN. Nous apportons notre contribution aux organes politiques.

De plus, lorsque nous parlons des fonctionnements des serveurs racine, beaucoup des organisations jouent un autre rôle dans l'écosystème comme celui d'opérateurs d'échange, comme les ISP, les registres. Mais les fonctionnements des serveurs de noms racine et les activités du RSSAC sont strictement séparés de tout le reste. Il y a une gouvernance de base quant à l'accomplissement du rôle du RSSAC et celui de l'opérateur de serveur racine.

Nous savions que l'on nous demanderait de venir pour le RSSAC, quel rôle nous nous attendons à jouer ou quel est notre engagement dans les

fonctions de surveillance de l'IANA, il n'y a même pas une phrase claire pour dire ça, je suppose la fonction de la supervision de l'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui ! Nous avons un expert qui a suivi ça de près toute la journée. Holly ?

HOLLY RAICHE : La transition de la supervision de la surveillance de l'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Revenons à vous Suzanne.

HOLLY RAICHE : Attendez deux heures.

Suzanne Woolf : En tant que informaticienne, je peux dire que ce sont plusieurs niveaux d'adressage, ce qui est probablement une bonne chose. Cela vous donne de la souplesse c'est une bonne chose.

Nous espérons jouer...nous sommes désireux de faire un pas en avant et faire partie de la conversation, en tant que RSSAC et en tant qu'opérateurs de serveurs racine. Mais en se conformant à cette mission réduite, la responsabilité opérationnelle des opérateurs de serveur racine et la mission réduite du RSSAC, nous espérons que notre contribution pertinente soit concentrée sur la sécurité, la stabilité, la



résilience du système de distribution de la zone racine pour tous les utilisateurs d'Internet et apporte une contribution opérationnelle au processus et les considérations et les dialogues les plus solides que l'on puisse.

Nous pouvons répondre à toutes les questions ou attendre la fin, mais je pense que je vais céder la parole à Liman, qui a apporté sa contribution à la question de la réorganisation et à ce que nous sommes en train d'essayer de faire quant à la nouvelle structure que nous mettons en place.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Suzanne. Liman ?

LARS-JOHAN LIMAN : Merci. Donc ce que nous essayons de faire avec le pour ainsi dire " nouveau " RSSAC, la nouvelle génération du RSSAC, est de créer un modèle à deux couches où nous aurons un comité exécutif qui s'occupe de conduire le processus et de prendre les décisions formelles. Et suite à cela, nous allons établir un lien avec un organe plus large, un groupe de gens pour créer des groupes de travail et exécuter le travail.

Le comité exécutif aura donc le rôle formel de créer en premier, maintenant, le processus initial et les procédures, et la manière dont faire fonctionner ce nouvel organe. Et il sélectionnera et suivra les divers éléments de travail sur lesquels il est prévu qu'on travaille. Il nommera ensuite des membres, nous avons choisi le terme " caucus ", un groupe plus large, un groupe de personnes. Et à partir de cela, il

nommera des groupes de travail pour se concentrer sur les questions spécifiques que nous traitons et ce pour créer des documents provisoires.

Et une fois que les documents provisoires sont réalisés, ils seront partagés au sein du caucus entier, le groupe le plus large qui passera ensuite par un processus de consensus. Éventuellement nous aurons un document sur lequel le groupe entier aura trouvé un consensus, qui sera publié par le comité exécutif. Le comité exécutif aura donc en fait la responsabilité de publier le document.

Le comité exécutif établira et acceptera un lien avec les autres parties et est responsable de l'élection des présidents, des deux co-présidents. À l'heure actuelle, nous avons établi des liens avec le Conseil de l'ICANN et avec le NomCom de l'ICANN que Bill gère. Et nous avons des liens entrants provenant de l'IANA, de la NTIA et du chargé du maintien de la zone racine, Verisign dans le cas présent, et aussi provenant du Conseil de l'architecture d'Internet, qui fait partie du côté protocole de la structure de l'IETF, provenant du comité consultatif sur la sécurité et la stabilité de l'ICANN et aussi provenant du GAC. Nous n'avons pas encore pris de décision formelle sur ça mais c'est en cours.

Quant au caucus, notre but est de créer un groupe de gens avec diverses expertises, comme le côté protocole du DNS où l'on conçoit le protocole et la manière dont cela va fonctionner. Vous avez les opérations du DNS, les gens qui en fait s'occupent du DNS tous les jours sur leurs serveurs. Il y a deux côtés à ça. Les serveurs racine et les serveurs TLD opèrent sur la partie qui fait autorité, ils communiquent les informations. Ensuite vous avez le côté consommateur, où les ISP et

d'autres collectent des informations et vont vers les serveurs qui font autorité et posent des questions et reçoivent l'information.

Et la manière dont fonctionnent ces environnements est également une chose qui est importante pour les opérateurs de serveurs racine car nous avons besoin de savoir comment notre information est reçue, de quelle manière notre service est apprécié.

Et bien entendu, des gens qui exploitent les registres, des gens qui sont experts en sécurité, et ainsi de suite. Nous allons donc essayer de créer une large sélection de personnes avec diverses expertises que nous pouvons choisir pour créer ces groupes de travail. Et le caucus, ensuite, examinera tous les documents, et, comme je l'ai mentionné, ce sera un processus par consensus.

Plus tôt dans la journée nous avons eu une réunion durant laquelle nous avons établi un calendrier pour ce document de procédures qui gouvernera le processus dans son ensemble. Et nous espérons qu'il soit fini d'ici le dernier jour du mois d'avril. Nous allons prévoir les procédures pour les choix et les liens et les informations du groupe de travail et les publications et toutes ces questions pratiques.

Les prochaines étapes sont de finaliser le document et de le publier pour que nous puissions l'utiliser comme une base pour recruter les gens pour le caucus. Une fois que le caucus est formé, nous avons déjà deux documents dont nous avons hérité de la génération précédente du RSSAC qui sont posés et qui n'attendent que leur publication, l'un d'eux concerne les attentes des serveurs racine. Que devez-vous attendre



d'un serveur racine et d'un opérateur de serveur racine lorsque l'on en vient à la manière dont le service est réalisé ?

Ce document a un document d'accompagnement qui est publié par le Conseil de l'architecture de l'Internet. Et nous avons divisé les attentes en différentes parties. L'une est la partie opérationnelle : Comment réalisez-vous un service lorsque vous faites fonctionner les serveurs et que vous vous connectez à Internet ? L'autre est la partie protocole, la qualité des données, de quelle manière les serveurs devraient-ils répondre lorsque vous leur posez une question ? Et c'est plus que le protocole, cette attente ne va pas de paire avec le côté opérateurs de serveur racine mais avec le côté Conseil de l'architecture de l'Internet.

Nous avons donc deux documents que nous allons publier en parallèle et qui sont tous deux pratiquement finis. Mais nous manquons de processus pour en fait les publier, donc tout repose sur le document de procédures.

Le second document décrit un ensemble de mesures pour mesurer la performance des serveurs racine. Et il trouve ses origines dans le programme des nouveaux gTLD dans lequel nous voyons que nous allons soudainement commencer à ajouter un grand nombre de nouveaux domaines de premier niveau à un taux que nous n'avions encore jamais vu. Avant c'était quelque chose comme un changement par an. Maintenant nous en avons peut-être une dizaine par semaine. C'est totalement différent.

Nous voulons donc établir un nombre de mesures avec lesquelles nous pouvons mesurer le système de serveur racine juste pour s'assurer qu'il



ne montre aucun signe de tension pour que nous puissions maintenir un service de première qualité. Et nous devons faire ça sur une longue période de temps.

Et nous devons également nous assurer que les opérateurs de serveur racine réalisent les mêmes mesures sur leurs systèmes de serveurs respectifs pour que nous puissions comparer les mesures entre les opérateurs de serveur. Et c'est pourquoi nous voulons le spécifier dans ce document. C'est presque fait mais, à nouveau, il nous manque la procédure pour faire sortir le document.

Suzanne Woolf :

Non je pense que de manière générale c'est ce que nous avons lancé. Et nous pouvons avancer et peut-être répondre à quelques questions, laissons peut-être certains collègues qui ont été assez nombreux à nous rejoindre faire quelques commentaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

OK. Aucun commentaire supplémentaire de certaines autres lettres ? L ? I ? D ? K ? Non, bon premièrement je voudrais vous remercier pour cette introduction. Je pense que c'est très utile pour nous tous. Et c'est agréable de voir que vous êtes une organisation qui se construit toute seule à l'heure actuelle.

Je voudrais vous offrir le Guide pour débutants sur les conseils politiques et le Comité consultatif d'At-Large, qui partage...bon, c'est un guide pour débutants pour nos structures At-Large, mais il partage la manière dont nous établissons des conseils politiques et la manière



dont nous avons...donc la première, la seconde déclaration etc. Et cela pourrait vous inspirer, lorsque vous commencerez à établir vos déclarations politiques et vous pourrez avoir des méthodes similaires et des chemins avec lesquels traiter. Évidemment vous êtes répartis de manière géographique et donc vous ne vous retrouvez pas tous les jours donc il s'agit de toutes sortes de choses qui pourraient être utiles.

Je vais céder la parole pour les questions. Et nous avons 10-15 minutes. J'allais poser la première question qui est la question idiote souvent posée. Mais est-ce vraiment une question idiote ? En fait c'est une bonne question.

Quelqu'un demande « Vous savez, je vis dans tel pays et j'aimerais avoir un serveur racine dans mon pays. Nous avons besoin d'un serveur racine. Puis-je vous écrire à root-servers.org ou est-ce qu'il y a un e-mail pour le RSSAC afin que vous puissiez en mettre un dans mon pays ? Délibérément provocateur.

LARS-JOHAN LIMAN :

Ce n'est pas la première fois que j'ai cette question. Il n'y a pas de point d'entrée pour les opérateurs de système de serveur racine. Ils ne font pas partie d'une organisation. Il n'y en a pas un qui peut parler pour tous les autres, mais ils sont tous accessibles via la page Internet commune ici. Vous trouverez les adresses de contact de tous les opérateurs de serveurs racine et vous pouvez les contacter individuellement. Ils ne sont pas plus de 12 donc c'est faisable.

Et je sais que certains d'entre eux, pas tous, sont en train de déployer des serveurs racine dans beaucoup d'endroits en utilisant cette



technologie anycast. Et certains d'entre eux sont ouverts aux propositions concernant la manière d'apporter les serveurs dans plus d'endroits.

Donc c'est vraiment faisable. Je ne dirais pas ça « Oui nous promettons que chaque personne peut en avoir un » mais il y a de nombreux exemples où cela a eu lieu. Et il y a une attitude positive de plusieurs opérateurs de serveur racine pour déployer plus de serveurs dans plus de nations.

Il y a bien entendu toujours des questions du genre « Peut-on bien l'intégrer dans l'environnement de réseaux de ce pays ? » « Peut-on facilement le financer ? » Il y a des choses qui ont besoin d'être discutées et négociées mais l'attitude positive est là.

JOHN CRAIN :

Puis-je poursuivre sur ça très brièvement ? Au-delà des détails contractuels, il y a également des liens vers les sites Internet de chacune des racines. Et la plupart d'entre nous avons les détails concernant la manière dont vous obtenez un exemple anycast.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci John. Juste un mot. Je regardais la page de loin et vous avez ces petits carrés et ensuite ces petits indicateurs avec des lettres à l'intérieur et je pensais « On ne dirait pas qu'il y a beaucoup de serveurs racine miroirs autour. » Et bien entendu, chaque carré, certains ont 24...représente 24 miroirs géographiquement distribués. Donc combien



est-ce qu'il y a de miroirs en tout ? Est-ce que vous comptez le nombre total de miroirs qui sont à l'heure actuelle dans le monde ?

JOHN CRAIN :

Oui si vous faites défiler, il vous le dit. Vous pouvez également regarder par lettre. Mais il y en a des centaines. Ce n'est pas quelques dizaines. Ce sont des centaines. Nous en avons 145 je crois. Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Donc ce n'est pas juste 13 ordinateurs derrière un bureau qui peuvent être débranchés lorsque l'aspirateur (inaudible) ?

Suzanne Woolf :

Cela ferait une histoire sympa mais il y a beaucoup d'histoires anecdotiques, cela reste des histoires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Ah bon ce n'était pas vrai ? Ce n'était pas vrai ? J'ai toujours cru que celle sur le MIT était vraie.

Suzanne Woolf :

Il n'y a pas de serveur racine au MIT.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Légende urbaine de l'Usenet retour dans les années 88/89.



Suzanne Woolf : Mais ça illustre en fait un point très important, toutes les infrastructures ont dû évoluer passant de quelques milliers à des milliards d'utilisateurs dans une période de temps relativement courte. Nous avons dû apprendre comment faire rapidement et franchement, sous une certaine pression. Et c'est remarquable comme le système a bien gravi les échelons, au vu de la croissance et de la pression engendrée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ok, merci. EDUARDO DIAZ.

EDUARDO DIAZ : Merci, monsieur le Président. J'ai une question. Donc lorsque vous avez un changement dans le serveur-A tout le monde copie à partir de ça ? Non ? Cela ne marche pas comme ça. Comment cela se reproduit-il aux autres petits serveurs dans le monde ? Je suis juste curieux. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Eduardo. Nous avons A.Brad Verd.

JOHN CRAIN : Je m'en remets à l'expert chargé du maintien de la zone racine.

DUANE WESSELS: Donc ça ne marche comme ça. Ils ne copient pas à partir du A. En réalité, Verisign maintient un nombre de ce que nous appelons les maîtres de l'ombre et ceux-ci sont distribués dans le monde, et donc

tous les autres serveurs racine font une copie à partir des maîtres de l'ombre.

EDUARDO DIAZ : Donc ils copient à partir de ces maîtres de l'ombre et vers les racines. Et ensuite des racines vers toutes les autres reproductions autour du monde ?

DUANE WESSELS: À l'heure actuelle, les différentes lettre de serveurs racine sont...ils peuvent choisir la manière dont ils veulent réaliser cela. Une lettre de serveur racine qui a plus d'une poignée d'emplacements, ils peuvent soit organiser leur propre distribution interne ou avoir tous les sites extraits directement des maîtres de l'ombre. Mais il n'y a pas de distribution plus loin que des serveurs racines eux-mêmes. Est-ce que cela répond à votre question?

EDUARDO DIAZ : Oui. Cela répond à la question mais cela veut dire que chaque opérateur de serveur racine fait les choses différemment. OK. Et il n'y a aucun problème du fait que chacun fasse différemment. Non ?

DUANE WESSELS: Correct. Il n'y a pas de problème. Et beaucoup de gens voient cela comme une fonction qu'ils font tous de manière différente, différentes manières de faire les choses oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci. Et juste pour fermer la boucle, j'ai entendu que ce n'était même pas le même logiciel qui faisait fonctionner les boîtes.

DUANE WESSELS: Correct. Il y a une diversité dans le logiciel oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Kaveh ?

KAVEH RANJBAR : Je veux juste ajouter quelque chose. Par exemple sur le K, même en lisant une seule lettre, nous utilisons un logiciel différent et un équipement différent. Par exemple, dans certains de nos sites il y a des routeurs Cisco et dans d'autres Juniper. Nous essayons de diversifier, autant sur le logiciel que sur l'équipement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Suzanne ?

Suzanne Woolf : Bien sûr. L'autre chose qu'il faut garder à l'esprit, et nous avons lancé beaucoup de termes et ainsi de suite, quant à la manière dont cela fonctionne, juste sur les opérations jour par jour, c'est que tout est très standard, littéralement, selon les normes techniques et tout est relativement simple et direct.



C'est conçu de manière très conservatrice afin de garder...la manière dont le système de serveur racine fonctionne est en réalité plus simple que beaucoup d'autres services DNS que vous pourriez contacter au cours d'une journée ordinaire. Car comme cela doit fonctionner pour tout le monde en même temps, les gens sont en fait très prudents quant à la manière dont ils conçoivent le système, la manière dont ils conçoivent le système de manière exigeante, et en étant très lents et prudents à propos de la manière dont les choses sont modifiées.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons deux personnes à la file. Rinalia Abdul Rahim et Alan Greenberg. Rinalia, vous avez la parole.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci monsieur le Président. Suzanne, cela va être une question politique. Est-ce que les opérateurs de serveurs racine ont la capacité d'équilibrer les pouvoirs de l'ICANN ?

Par exemple, si vous n'êtes pas d'accord avec ce que fait l'ICANN, pouvez-vous refuser de publier ou de propager ce qui serait inséré ou changé au sein de la racine maitre ?

Suzanne Woolf : Premièrement, cela ne me dérange pas d'avoir des questions personnelles, des questions politiques. Mais je dois dire que, et c'est strictement en mon engagement personnel, je ne parle pas au nom du RSSAC ou de l'opérateur F root en vous donnant une réponse.



Ma réponse serait non. L'opérateur de serveur racine n'a pas de contrôle direct sur les contenus de la zone, en particulier à partir du moment où la zone est signée, ce qui signifie que tout personne le voulant peut valider à tout moment le fait que les données qui sont en train d'être servies sont exactement ce que le chargé du maintien de zone racine a mis. Donc il n'y a pas de réelle capacité de faire cela.

L'autre chose que je souhaite souligner est que la manière dont le service est exploité par toutes les organisations, et si l'un de mes collègues se sent à l'aise pour intervenir qu'il le fasse, l'intégrité opérationnelle du service est une valeur principale et les opérateurs ne revendiquent aucun rôle politique. Si l'un de mes collègues veut ajouter quelque chose, allez-y svp.

RINALIA ABDUL RAHIM : Excusez-moi est-ce que ceci se base sur un contrat ?

Suzanne Woolf : Pardon?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Est-ce que ceci se base sur un contrat ?

Suzanne Woolf : Non j'ai entendu la question. Je voudrais juste savoir ce que vous entendez par là ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Je suis curieux quant à cette intégrité de livraison de service. Est-ce que c'est juste à cause des exigences opérationnelles que vous y prenez soin vous-même plutôt que d'avoir un contrat avec l'ICANN et les autres parties en disant que c'est ce que vous allez faire.

Suzanne Woolf : OK. Cette réponse varie, à nouveau, j'espère que mes collègues vont intervenir car cela varie selon les opérateurs.

Par exemple, en ce qui concerne les organisations qui exploitent le F-root, il existe un document public qui se basait sur un document du cadre de responsabilité des ccTLD où les organisations s'engagent, entre autres, à transporter les données que l'IANA leur donne.

Pour les autres organisations elles devront parler en leur nom. Mais la réponse à votre question varie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Suzanne. Ensuite c'est Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Je vais poster la question qui accompagne celle qu'Olivier a posée. Je ne suis pas content du fait que tous les opérateurs de serveur racine sont exploités en dehors de si peu de pays et peut-être des pays auxquels je ne fais pas confiance. Comment puis-je devenir le N-root ?



LARS-JOHAN LIMAN : À l'heure actuelle il n'y a pas de processus bien défini. Ceci dit, la supervision des serveurs racine a été transférée dans le passé. C'est arrivé quelques fois. Cela n'arrive pas souvent. Plusieurs années se sont passées entre les différentes occasions. Et à chaque fois cela a été traité comme quelque chose d'exceptionnelle.

Mais nous réalisons que, à mesure que l'Internet grandit, à mesure que le système politique et économique commence à dépendre de cela de plus en plus, c'est probablement une bonne idée de commencer à penser à développer une telle procédure pour la succession des serveurs racine. Mais à ma connaissance, il n'y a pas de processus formel établi aujourd'hui pour réaliser cela.

ALAN GREENBERG : Donc contrairement aux hôtels et aux immeubles de bureau, le nombre 13 porte bonheur.

LARS-JOHAN LIMAN : En quelque sorte.

Suzanne Woolf : Ça a été résolu jusqu'à présent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Brad et ensuite Elise.



BRAD VERD : Vous avez dit ne pas avoir confiance en certains pays ayant des serveurs racine. Je voudrais dire que si vous avez confiance dans le protocole du DNSSEC alors vous avez confiance dans les serveurs racine qui sont desservis.

ALAN GREENBERG : Je voulais montrer que ce n'était pas une opinion personnelle mais quelque chose qui a été exprimé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Mais c'est un bon point. La confiance vient de la clé, pas de l'endroit ou de l'équipement. ELISE GERICH ?

ELISE GERICH : Alan, je ne sais pas si cela faisait partie de votre question. Mais la raison pour laquelle ils ont commencé avec 13 est mathématique et liée au nombre sur lequel ils ont pu baser le protocole et la taille des données. Donc ça n'a pas été un 13 arbitraire et chanceux. Je suppose que vous le saviez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Elise. C'était en binaire n'est-ce pas ? Ok, d'autres questions ? Je ne vois aucune main levée mais cela a été très utile. Et j'espère que vous aussi avez trouvé ça utile.

Si je peux avoir juste une minute pour vous parler d'At-Large. Nous sommes divisés en cinq régions. Chaque région possède une



organisation régionale At-Large appelée RALO. Nos membres s'élèvent à 160 au sein des structures At-Large à travers le monde, et nous opérons dans une logique purement ascendante.

Nous obtenons donc une politique et les contributions de nos structures At-Large au sein de nos RALO, au sein du Comité consultatif At-Large composé de 15 membres. Chaque région sélectionne deux personnes du Comité consultatif At-Large. Le comité de nomination sélectionne une troisième personne au sein de chacune des régions, ça fait donc 15 personnes.

Et toutes nos déclarations sont rédigées de la manière décrite dans ce document. Nous n'avons pas beaucoup d'argent nous ne pouvons donc réaliser qu'une impression par an. Vous avez votre copie annuelle. Non, nous allons essayer d'en obtenir quelques unes de plus. Et nous réalisons nos politiques de développement uniquement par consensus, bien que nous ratifiions chaque déclaration par vote.

Voilà c'était la minute de description consacrée à At-Large. Et bien entendu, beaucoup de notre travail va dans le sens contraire, en diffusant les informations de l'ICANN aux utilisateurs finaux d'Internet. Et bien entendu, à l'heure actuelle il y a beaucoup de choses à diffuser.

Mais j'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer à nouveau lors de futures réunions et vous êtes les bienvenus pour venir nous voir. Merci.



LARS-JOHAN LIMAN : Un dernier commentaire, nous serions ravis d'accueillir vos contributions. Nous sommes ici pour parler à d'autres gens, donc si vous nous voyez aux alentours, si vous avez des questions, svp venez nous parler. Nous sommes ouverts. Merci de nous avoir réunis.

~

HOMME NON IDENTIFIÉ : Test, test. Test, test.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous nous excusons auprès de toutes les personnes qui nous suivent à distance. Nous devons mener cette courte réunion maintenant. C'est nettement plus qu'une pause de cinq minutes. Mais il semble également que nous ayons perdu quelques personnes.

Je propose que nous recommencions dans une minute et ensuite les gens commenceront à revenir. Nous avons vraiment besoin de continuer les discussions là-dessus. Et peut-être que je vais devoir présenter la déclaration aux gens présents et nous enverrons des e-mails aux autres. Nous allons commencer dans une minute.

Très bien asseyez-vous svp. Bienvenus mesdames et messieurs. Et toutes nos excuses pour les personnes qui nous suivent à distance. Nous avons pris une petite pause. Cela a été une très très longue après-midi et la salle est passée d'une température chaude à froide puis chaude à nouveau et enfin froide. Vous voyez le scénario.

Donc en effet nous sommes de retour pour discuter de l'IANA, Holly pouvez-vous nous donner le nom ?



~

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : ...autour de la fonction de l'IANA, qui doit continuer à être spécifiée avec attention, en prenant en compte la transparence, la responsabilité, ainsi que le rôle du modèle multipartite dans ce contexte. Faites défiler vers le bas, svp.

Nous reconnaissons également...c'est en bleu car il y a eu une édition précédente sur cette version en particulier. Nous reconnaissons également l'affirmation d'engagements (AoC) et l'équipe de révision sur la transparence et la responsabilité et le processus de révision qui en découlent, donc l'ATRT et le processus de révision, lesquels contribuaient et appuyaient le modèle multipartite.

Par le biais de nos communautés respectives, nous nous engageons à soutenir et à nous engager dans le processus multipartite conçu mené par consensus, participatif, ouvert et transparent qui sera lancé lors de la réunion ICANN 49 à Singapour. Bien entendu, ce sera changé en « qui a été lancé » évidemment.

Nous travaillerons pour que ce processus soit collaboratif et responsable à l'échelle mondiale pendant que les fonctions de l'IANA continuent d'assurer la continuité de la sécurité, la stabilité et la résilience à un niveau élevé de système Internet des identifiants uniques. Faites défiler vers le bas, svp. Faites défiler vers le bas, svp.

Et voilà. C'est la déclaration telle qu'elle est proposée à l'heure actuelle. Il pourrait y avoir quelques changements. Est-ce qu'il y a quelque chose qui vous viendrez à l'esprit qui aurait besoin d'être changé, de façon flagrante ? Alan Greenberg.



ALAN GREENBERG : Qu'avez vous dit après "« de façon... » ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Flagrante. LEON SANCHEZ

LEON SANCHEZ : Merci Olivier. Je suis juste inquiet. Je veux dire que j'ai un doute, une question. Est-ce que « soutenir et améliorer le modèle multipartite de la coordination de l'Internet » inclut que le résultat de ce processus assure le fait que le nouveau mécanisme de supervision sera multipartite ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci LEon. Réponse rapide : ne pas faire de suppositions.

LEON SANCHEZ : Donc cela devrait être juste de le spécifier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Définissez « juste ».

LEON SANCHEZ : Précis.

ALAN GREENBERG : Ce que nous voulons.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Sandra Hoferichter

Sandra Hoferichter : Merci Olivier. La dernière phrase « Nous allons travailler pour rendre ce processus collaboratif et responsable à l'échelle mondiale » et ainsi de suite, cela met en œuvre le fait que nous sommes en train de faire quelque chose. Et ils diront « ok. Ils font quelque chose ? Laissons les faire ».

Ce que je pense, ou ce que je propose en fait, c'est que nous devrions penser de manière collaborative à ce que nous pouvons faire et à la manière dont nous allons exécuter les choses au sein du processus. Et c'est en fait la question que j'ai posée plus tôt dans la matinée et hier à Fadi, pour dire que nous devrions vraiment nous assoir et penser à la manière dont apporter notre contribution de manière significative. À l'heure actuelle il déclare « Nous allons travailler. » « Nous sommes en train de le faire. » Et ensuite ils peuvent dire « D'accord ils sont en train de le faire donc nous n'avons pas besoin de leur en parler. » Vous comprenez ce que cela veut dire ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui Sandra. Merci. Je suppose que c'est une déclaration importante que de dire « Nous promettons de travailler. » Je veux dire que... je pense que l'objectif de ceci est réellement quelque chose qui va aller sur la page principale de l'ICANN pour appuyer ce qui se passe en ce moment.



C'est un message de soutien pour montrer que la communauté est derrière le processus qui est engagé, peu importe le processus.

Une contre-lettre serait de dire « Nous désapprouvons la transition de la fonction de l'IANA » etc, etc. « Nous désapprouvons le processus qui est actuellement mis en place. »

La chose que je trouve...et mon point de vue personnel sur ça, concerne le fait que c'est une lettre qui a un nombre d'erreurs significatif même à ce stade-là, et le diable est dans les détails en ce qui concerne ce type de déclarations.

Je la mets donc au dessus de vous ici, afin de savoir si nous devrions l'accepter telle qu'elle est ou peut-être devrions nous la mettre sur un wiki, la retravailler, et revenir ensuite...est-ce qu'elle est sur le wiki là ? Oh génial. Il suffit de le dire et Ariel s'en occupe en une seconde. Alan vous avez levé la main et ensuite Eduardo.

ALAN GREENBERG :

Merci. Comme vous dites que c'est passé par un bon nombres d'itérations et qu'ils n'arrivent même pas à obtenir ce que représente l'ICANN de manière correcte, sans compter le nom correct du Département du commerce américain, je ne me sens pas à l'aise avec le fait d'approuver la modification de cette déclaration par des moyens inconnus et que ce soit ensuite publié sous mon nom.

Je voudrais donc voir une copie propre à la toute fin au moment de fixer la typographie. Et me dire « Oui c'est cela que nous approuvons. »



C'est comme si c'était trop tard pour réaliser un changement substantiel étant donné le nombre de gens qui le regardent en parallèle. C'est ce qu'on appelle la journée des unités constitutives.

Et je suis heureux de l'approuver en principe, sous réserve, comment dit-on ? [Etoilette]? Je pense que Cheryl a l'habitude d'obtenir au moins les noms corrects des acteurs principaux, le Département du commerce américain et l'ICANN. Et s'il y a toute autre ponctuation ou chose comme ça à régler. Et ensuite l'approuver le jeudi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ok, merci beaucoup Alan. Il existe une autre version qui a été envoyée par le NCSG dans la liste de diffusion avec quelques erreurs qui ont été corrigées. Par exemple, l'autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet est correcte. Je ne sais pas si l'ICANN l'est. Ce n'est pas ici. Il y a une courte déclaration faite par le NCSG. EDUARDO DIAZ ?

EDUARDO DIAZ : Merci, monsieur le Président. Je peux appuyer une lettre comme ça peut-être lorsqu'elle ce sera terminé. Je vais aussi (inaudible) sur JJ pour voir parce que c'est très bien. Il a cette pensée diplomatique derrière son expérience. Et je ne sais pas si certains d'entre vous y ont jeté un œil ou ont tout regardé ou s'il a vu quelque chose comme ça. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Eduardo. D'autres interventions à ce sujet ? Je vois Tijani puis Aziz. Tijani puis Aziz. Allez-y Tijani.



TIJANI BEN JEMAA : Vous avez dit « Je vois Tijani et Aziz. »

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Virgule.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Est-ce que quelqu'un expérimenté dans le domaine technique peut m'expliquer ce qu'est le haut niveau du système de l'Internet des identificateurs uniques ? Je pense que nous pouvons le raccourcir et le rendre plus clair pour chacun et ce qui donnerait les identificateurs uniques de l'Internet, c'est tout. Le haut niveau du système des identificateurs uniques de l'Internet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci Tijani. C'est en lien avec la fonction de l'IANA elle-même ; ça porte uniquement sur le haut niveau. Et je pense qu'ils ont dit « système » car chaque mot est chargé en fait. Il y a eu des interrogations à propos de ça et je pense que c'était le SSAC qui a ajouté ou modifié cette phrase, qui est apparemment une explication claire de ce que c'est. Alan Greenberg est-ce que c'est correct ?

ALAN GREENBERG : J'allais justement dire que je pense que la phrase est formulée bizarrement mais correctement.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci. J'ai un problème avec ça, c'est que cela pourra éventuellement être juste. Est-ce que ce sera compréhensible c'est une autre question. Mais l'exactitude est je suppose importante. En revanche, la déclaration de la NTIA était compréhensible mais pas juste. Holly Raiche ?

HOLLY RAICHE : Ce n'est pas la question à qui elle est adressée ? Parce que si elle est adressée aux gens qui vont s'inquiéter de savoir s'ils ont du soutien ou non, elle peut être écrite d'une manière ; si elle est adressée à un public plus large et que nous devons l'expliquer, peut-être qu'il y a un regard différent sur elle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ok, merci. Alan ?

ALAN GREENBERG : Excusez-moi. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Aziz n'a pas levé sa carte donc je ne l'ai pas vu. Désolé Aziz. Allez-y.

AZIZ HILALI: [parle en français]



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Aziz. Cette déclaration est signée par tous les organismes de soutien(SO) et tous les comités consultatifs (AC), ou n'importe quel président des SO, AC et SG (groupe de représentants) qui peut le signer. Donc en réalité vous remarquerez qu'elle ne mentionne aucune organisation de soutien ou comité consultatif spécifiques. Les seules qui vont être mentionnées sont une liste d'organismes de soutien et de comités consultatifs comme une liste de signataires. Eduardo puis Alan.

EDUARDO DIAZ : Je voulais dire la même chose, qu'il y aura une liste des organismes. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Eduardo. Alan ?

ALAN GREENBERG : Pour revenir à la question, je ne me souviens plus, quelqu'un a posé une question à propos du but ? Mon impression, et je n'ai participé à aucune discussion pouvant avoir mené à cela, est qu'il s'agit essentiellement de références pour le leadership de l'ICANN, du PDG, quiconque, pour qu'ils sont en train de parler au nom des diverses parties composant l'ICANN dans les discussions qui seront de manière inévitable menées à différents niveaux dans le mois ou les deux mois à venir.

Cela dit essentiellement qu'ils n'agissent pas en leur propre nom mais qu'ils ont le soutien des organismes. Je suppose que c'est ça. Donc ce



n'est pas écrit en s'adressant à quelqu'un mais juste comme une indication que le concept dans son ensemble a été examiné.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ok, merci. Je sens que nous sommes tous d'accord que cela doit être corrigé et qu'il n'y ait pas d'erreurs avant que nous allions de l'avant en soutenant cela. J'ai compris, au moins d'Eduardo et je pense d'Alan également que vous ne vous sentiriez pas bien en allant de l'avant. Fatima Cambronero ?

Fatima Cambronero : Merci Olivier. [Parle en espagnol]

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Fatima. C'est bon à savoir. Je n'étais pas au courant.

Je suggère ensuite que nous créions une page wiki avec ce texte. Et la page wiki existe déjà, sur la zone d'écran de droite là dans la salle. Peut-on juste diviser cette page en deux et avoir un second espace sur cette page wiki pour la mise en place de notre propre déclaration ?

Il y a une demande, c'est ce que j'allais aborder. Si les SO, AC et SG souhaitent faire une déclaration, faire un court commentaire ou une déclaration pendant le forum public, au début du forum, les 30 premières minutes. Et je pense que ce serait bien pour ALAC de dire quelque chose comme une courte déclaration.

Ce que l'ALAC devrait faire et ce qu'il devrait y avoir dans leur déclaration je ne le sais pas pour le moment, étant donné que nous ne connaissons même pas encore le titre. Mais il est certain que la primauté de l'utilisateur est quelque chose d'important. Carlton ?

CARLTON SAMUELS : Merci président. Pourrais-je suggérer que vous attendiez un peu avant de faire toute déclaration ? Tout ceci est encore en évolution. À mon avis, ce serait mieux pour l'ALAC si vous lui donniez quelques semaines pour se fixer avant de faire une déclaration.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Carlton. J'ai peur de ne pas vous avoir entendu mais d'autres vous auront sûrement entendu. Des commentaires ? Ok, attendre et réfléchir. Alan Greenberg ?

ALAN GREENBERG : La réplique à cela est la vraie réponse à votre question à laquelle j'ai donné une réponse, ou quant au pourquoi nous faisons cela. Et il est important dans un avenir proche d'indiquer qu'il y a du soutien au sein de l'organisation, et je suis heureux d'approuver cela et de réaliser quelque chose de plus spécifique à mesure que nous avançons.

Si je le lis mal et qu'il n'y a pas de vrais besoins alors oui nous pouvons le reporter. Mais j'ai le sentiment qu'il y avait un objectif derrière cette demande de soutien de cette déclaration. Et je voudrais m'assurer que nous ne manquons pas une occasion d'aller de l'avant.



Fadi a déclaré hier lors d'une réunion « Si nous ne faisons pas la coupure 2016, nous prolongeons juste le contrat de l'IANA et continuons à y penser. » La réalité c'est le changement de côté de la présidence américaine, Dieu sait ce qu'il se passera après ça. Nous n'aurons peut-être pas cette fenêtre ouverte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Holly Raiche ?

HOLLY RAICHE : J'aimerais appuyer ce que vient de dire Alan. Je pense qu'il y a un objectif à cette déclaration, qui est d'autant plus à l'ICANN de dire « D'ailleurs, vous pouvez dire que les gens sont derrière vous », mais je n'aimerais pas voir quelque chose de plus détaillé.

Et je pense que c'est la raison dont nous avons parlé, où est-ce que cela se trouve ? Cela se trouve dans les futurs groupes de travail. Nous avons des groupes de travail que nous allons probablement devoir diviser en deux évoquant les commentaires à propos de la fonction de l'IANA elle-même, des discussions.

Il va y avoir beaucoup de discussions, et peut-être que nous ne nous sentirons pas à l'aise avec certains aspects du déroulement que nous pouvons élaborer. Mais là tout de suite, je ne crois pas que...nous n'avons pas le temps de passer à travers quoique ce soit comme le processus. Cela va prendre beaucoup de temps pour obtenir les détails.

Pour l'instant nous avons juste besoin de dire « Oui nos mains sont levées. » Parce qu'autrement, on a l'air un peu stupide si nos mains ne sont pas levées alors que les mains de tous les autres le sont.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Merci beaucoup Holly. J'entends donc qu'il n'y a pas de consensus quant au fait de signer cette déclaration que nous avons ici à l'écran.

Plusieurs éléments d'actions : #1, le personnel pour découvrir par David Olive la dernière version de cette déclaration Cocher ? Terminer ? Fantastique.

#2, pour mettre la dernière déclaration sur le wiki et commencer immédiatement le processus. Et envoyer des e-mails à l'ensemble d'ALAC. Il manque quelques membres car ils sont à d'autres réunions, donc la liste d'ALAC pour les commentaires que nous pouvons commencer à établir.

#3, Qui veut être le guide de ce processus ? Un guide porte-plume. Aucun preneur ? Alan secoue la tête en guise de non. Êtes-vous volontaire Holly ? Holly Raiche, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE : Je l'aurais attendu. Je n'ai pas tout à fait les mêmes connaissances qu'Alan. Il y a des choses qu'il aurait choisi, moi pas, donc je ne pense pas être la bonne personne. Je serais heureuse d'aider quelqu'un.



ALAN GREENBERG : Je serai certainement volontaire pour lire les preuves et les commentaires et les critiquer. Je ne veux juste pas prendre le rôle de guide à ce point.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Alan. Je suppose que ce ne sont pas vraiment des porte-plumes. Les éditeurs de la révision. Nous pourrions demander au personnel de suivre les révisions et réaliser les révisions qui sont ici. Dev ! Hooray ! Numéro deux ! Il les aligne.

Pour les gens qui ne savent pas, Dev a produit la première déclaration il y a quelques semaines et c'est résolument un pas en avant. Donc, oui. Donc Dev pour guider cela. C'est vraiment une question de guidage. Vous allez devoir vous assurer que nous obtenions les contributions de la communauté At-Large.

Maintenant, la deuxième déclaration, la déclaration orale lors des commentaires du public. En son absence, je pense que nous pourrions espérer qu'Evan Leibovitch tienne le stylo. Il était volontaire un peu plus tôt et a déclaré « s'il y a une déclaration ou autre chose à préparer, je serais content de le faire. »

Et Evan, si tu nous écoutes, nous ne pouvons pas t'entendre donc je ne t'entends pas dire « non ». Mettons-le comme remplaçant pour le moment. Donc Evan va tenir le stylo sur cette déclaration, même s'il désapprouve fermement. Et c'est pour notre déclaration orale lors du forum public.



La date limite de ce processus, la conclusion d'ALAC...j'espère que vous y faites attention. Merci. OK. Je pense que cela ferme le segment de l'élément précédent. Et je m'excuse auprès des Présidents pour le prochain calendrier.

Je voulais juste remercier les ambassadeurs de Net Mission qui ont été avec nous toute la journée. Voulez-vous dire quelques mots ? Montez. Et nos excuses si nous vous avons mis en lumières, et vos réflexions du jour.

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Tout d'abord merci d'être avec nous dans ces moments importants. Et, waouh. Je ne m'attendais pas à ça et d'ailleurs avant que je ne m'assoie à cette réunion j'étais très sceptique quant à une réunion at-Large. Mais après avoir vu toute cette procédure et ensuite tous les débats enflammés j'ai finalement changé d'avis. Et je pense que vous, en effet, vous reflétez bien l'opinion des utilisateurs de l'Internet.

Et je vous exprime ma reconnaissance. Et je vous remercie. Et j'espère que vous allez passer le cap de ces procédures et rendre l'environnement meilleur. Je veux dire, sécurisé, stable et résilient
Merci.

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Bonjour à tous. Je suis également honoré d'être ici et vous remercie. En ce qui me concerne, après avoir entendu toutes les conversations et les discussions toute la journée, j'ai senti que ce qui était derrière tous ces projets concernant ce qui est en train de se passer sur l'Internet en



rapport avec la vie privée et toutes sortes de choses, avait vraiment traversé ces discussions complexes et de haut niveau. Et je suis très heureux d'être dans une position telle que j'ai été à la portée des discussions. Et j'aimerais écouter encore plus de discussions sur les prochains problèmes concernant l'Internet. Merci pour cette journée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci beaucoup. Et je comprends que vous deviez partir rapidement mais merci d'être resté avec nous. Et j'espère que cela vous donnera une idée et peut-être vous apportera l'inspiration pour vous joindre à la communauté dès demain ou même lorsque vous le sentirez. Vous pouvez vous joindre à cet espace ouvert, donc merci.

Et maintenant nous allons vers...Holly Raiche est-elle la suivante ? Questions d'enregistrement. Ceci est je crois co-présidé par Holly Raiche et Carlton Samuels avec leurs excuses. 15 minutes si vous voulez. C'est vous qui décidez maintenant.

Nous en avons donc fini avec l'ALAC-Work partie II, merci tout le monde. Au revoir. Cet appel est ajourné. Ou cette réunion est ajournée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

